



Institut de Documentation et de
Recherche sur la Paix

Les cahiers de l'IDRP

décembre 2013

* Le développement des drones :
nouvelles problématiques ?

par Joseph Henrotin - Jacques Le Dauphin

* Moyen-Orient : quels nouveaux
développements ?

par Maurice Butin - Patrick Margaté

* Conférence-débat de l'ARAC et de
l'IDRP : « *l'Europe des nations, une
réalité pour demain ?* »

par Jean Dufourcq

Retour vers le futur ? De l'adaptation des drones MALE aux opérations de demain (1)

Par Joseph Henrotin,
chargé de recherche au CAPRI (2)

Si « la prévision est un art délicat, surtout lorsqu'il concerne le futur », il n'en demeure pas moins qu'elle reste un exercice nécessaire au regard de la durée moyenne des programmes d'armement, qui ne cesse de s'allonger – ce qui n'a pas toujours été le cas³. Il est d'autant plus délicat que le domaine des drones MALE est récent – à peine une quinzaine d'années – et que les débats autour de leur forme future sont loin d'être stabilisés.

Plusieurs modèles de développement des flottes de drones MALE sont historiquement observés, le plus impressionnant étant sans doute l'américain, expression de la classique préférence nationale pour des planifications détaillées. Dès le milieu des années 1990, la DARPA et le Pentagone travaillent ainsi sur une planification en « Tiers » s'appliquant toujours, même si elle n'est plus officiellement retenue. Le premier tiers était tactique ; le deuxième portait sur les drones MALE et le Tiers III comprenait les drones HALE, l'un des sous-segments étant occupé par le RQ-4 Global Hawk, l'autre l'étant par le RQ-3 Dark Star, appareil aux formes furtives dont le développement est abandonné en 1999. Mais le concept d'un drone ISR destiné aux pénétrations au-dessus de territoires hostiles ne semble cependant pas avoir été abandonné et un programme comme le RQ-170 Sentinel semble y renvoyer directement.

Comparativement, le modèle continental européen – qui inclut la France – montre plus d'hésitations, moins de planification et une attitude plus prudente. S'il s'agit d'effectuer des achats sur étagère ou de développer des systèmes de manière nationale, ce modèle est surtout marqué par un suivisme à l'égard des puissances normatives du secteur, qu'il s'agisse d'Israël ou des États-Unis. Il s'agit donc de s'aligner sur un modèle, quitte à l'adapter à la marge aux besoins nationaux. Ces derniers sont toutefois plus entendus en termes techniques – bandes et fréquences utilisées, adaptation des logiciels permettant de les rendre compatibles avec les contrôles de trafic aériens – qu'en termes opérationnels et stratégiques. Formant une troisième voie, l'Italie et la Grande-Bretagne sont à situer entre ces deux extrêmes, en ayant développé des programmes nationaux comptant plusieurs démonstrateurs et leur permettant de développer leurs savoir-faire de manière autonome, sur les plate-formes comme sur les charges utiles.

In fine, nombre de commentateurs l'ont souligné, la position européenne est plus que précaire. La diversité des acteurs industriels et de leurs stratégies propres ; la difficulté à formuler des cahiers des charges dont les termes principaux ne changent pas de manière parfois intempestive ; et le manque de budgets nationaux ont représenté des obstacles presque rédhibitoires pour tout programme français ou européen. Reste que le besoin est toujours bien

1 article paru dans le n° 95 de la revue « défense et sécurité internationale » septembre 2013, publié avec la permission de l'auteur

2 Centre d'analyse et de prévision des risques internationaux

3 Y compris dans le domaine aéronautique. L'allongement des durées moyennes de conception des systèmes est surtout imputable aux étalements budgétaires et à la dispersion des moyens.

là et que l'addition de systèmes intérimaires (le Harfang puis le Reaper) n'élimine pas le problème. C'est d'autant plus le cas que ces systèmes de première génération ont été conçus dans une optique spécifique : aux racines conceptuelles de l'emploi de drones, au milieu des années 1990, il y avait l'acceptation délibérée de forts taux de pertes. Ils étaient tolérés en vertu d'une vision centrée sur des flottes importantes, lesquelles semblaient accessibles par leur faible coût⁴. Le drone devenait l'instrument d'une massification de l'ISR doublée d'une redondance : qu'un node du réseau soit éliminé et d'autres prendraient le relais.

Dépasser les normes des années 2000

Reste que ce type de raisonnement est typiquement américain. Depuis la fin des années 1990, une centaine de Predator seront ainsi perdus par les forces américaines, suscitant moins d'émois que de nouvelles commandes, les drones MALE intégrant même l'US Army. En Europe, les commandes de drones MALE sont effectuées à dose homéopathique : quatre Harfang en France, un total de douze MQ-1 et MQ-9 en Italie, trois Heron en Allemagne, dix MQ-9 en Grande-Bretagne. Sur ces 29 appareils, nombre n'ont pas encore été livrés. On est donc loin des flottes pléthoriques tolérant de fortes attritions dès lors que la rationalité est toute autre. Les systèmes ne sont que transitoires et, surtout, leur engagement s'effectue dans des environnements permissifs, les menaces étant d'un faible niveau. Reste que la donne a changé. L'hypothétique futur drone européen devra œuvrer dans des environnements beaucoup plus létaux, diffusion des technologies antiaériennes faisant. Dans pareil cadre, les drones MALE de première génération sont des cibles de choix. Lents, dépourvus de systèmes d'autodéfense, peu optimisés pour une réduction de leur signature radar, ils sont virtuellement condamnés.

Dans pareil cadre, on peut s'interroger sur la pertinence de conserver un système de drone MALE de première génération. L'achat de 12 Reaper par la France n'en fait plus un système intérimaire. On imagine en effet mal de les recevoir pour les faire sortir de service dans moins de dix ans, à l'arrivée de l'hypothétique capacité européenne. Or, d'ici là, la situation aérienne aura encore sans doute évolué, montrant un durcissement des conditions opérationnelles par l'accroissement des capacités antiaériennes et donc un renforcement de la polarisation défensive de la stratégie aérienne⁵. Dans de telles conditions, la survie des drones est donc compromise, de sorte que concevoir des systèmes futurs calqués sur les conditions d'utilisation actuelles – en fait, sur les standards américains des années 2000 – revient à les désadapter. Pire, cet effort de conception aura préempté des fonds disponibles, lesquels sont également appelés à se réduire. Comment, dans un pareil cadre, concevoir une nouvelle génération de drones MALE post-Reaper ?

Répondre à cette question impose de revenir, d'une part, sur ce qu'est un drone : une plate-forme dotée de charges utiles, sachant que ce sont ces dernières qui font pour l'heure son utilité militaire. Deux paramètres centraux sont en outre à prendre en ligne de compte, au niveau de la plate-forme, soit l'endurance et la masse de charge utile emportée⁶. D'autre part, il faut également prendre en compte les paramètres constitutifs de sa survivabilité, que l'on

4 Voir le dossier consacré à cette question dans *DSI* n°5, juin 2005.

5 Voir notamment dans ce *DSI*, « Supériorité aérienne : les forces européennes bientôt battues ? ».

6 Sur les « élémentaires » de la conception des drones, voir « Drones 101. Pourquoi la France n'est pas prête de renouveler ses MALE », *DSI*, n°85, octobre 2012.

peut classer en deux catégories :

- les paramètres dynamiques : plages de vitesses (en sachant que cette dernière doit pour les missions ISR ne pas être trop élevée), tolérance aux facteurs de charge, altitudes d'opération, aptitude des liaisons de données ou satellitaire à « suivre » l'appareil dans ses évolutions ;
- les paramètres structurels : réduction des signatures radar et infrarouge, disposition de contre-mesures et de systèmes de brouillages.

Du MALE avancé à l'UCAV

On peut ainsi s'interroger sur la pertinence de franchir un seuil technique dans la conception des futurs drones MALE, ce qui les ferait ressembler, concrètement, plus à un Neuron qu'à un Harfang. *De facto*, ce qui pourrait être la prochaine génération de drones MALE américain constitue déjà une rupture comparativement aux Predator et autres Reaper. L'Avenger (ex-Predator C) de General Atomics est ainsi doté d'un réacteur Pratt & Whitney Canada PW545B de 2,4 tonnes de poussée, a des formes furtives et voit sa charge utile – une combinaison de capteurs et d'armes pour 1,3 tonnes – intégrer une soute, des pointes d'emports étant également envisageables sous les ailes. Avec une vitesse maximale de 400 nœuds, il aurait une endurance supérieure à 18 heures, en sachant que d'autres prototypes pourraient être agrandis et bénéficier de performances plus importantes⁷. Sa configuration le rend apte aussi bien aux missions effectuées à faible vitesse qu'à des pénétrations plus rapides. Le premier appareil a effectué son vol inaugural en avril 2009, le deuxième l'effectuant en février 2012.

Un autre indice de l'évolution des drones ISR tient dans les travaux de Boeing sur le Phantom Ray, développé sur base du X-45C et présenté certes comme un UCAV mais aussi comme un appareil apte aux missions de surveillance. Ayant le design propre des UCAV – aile volante ayant une forte flèche – l'appareil a une masse maximale au décollage de 16,55 tonnes et a effectué son premier vol en avril 2011. Si le X-47B, actuellement en essais embarqués, répond également à une logique de combat, ses concepteurs indiquent qu'il serait également apte aux missions ISR. Démonstrateur, il doit ouvrir la voie au programme UCLASS sur lequel se positionnent actuellement les industriels américains et dont le spectre de missions sera tout aussi vaste. Dans tous les cas de figure, le turboprop ou le moteur à piston sont abandonnés et la gamme de performances recherchée est plus importante : l'UCAV semble ainsi destiné à devenir polyvalent.

Le RQ-170 Sentinel – la « bête de Kandahar » - répondrait également à cette logique, ses performances en termes de vitesse étant plus élevées qu'un MALE actuel. Si l'appareil ne semble pas avoir été conçu comme un remplaçant des MQ-1 et MQ-9, il serait tout aussi bien adapté aux missions de reconnaissance (passage rapide au-dessus de l'objectif) que de surveillance (persistance au-dessus de l'objectif). Reste que les données disponibles à son égard sont aussi peu nombreuses qu'elles sont sujettes à caution. Avec une envergure de 20 m, la masse maximale au décollage de l'aile volante serait supérieure à quatre tonnes. Reste également que l'appareil, s'il présente certaines caractéristiques de furtivité, n'en bénéficie

⁷ « Avenger. Le successeur des Predator ? », *DSI* n°69, avril 2011.

pas totalement. L'éjection des flux du réacteur n'est par exemple pas masquée par l'intrados. En tout état de cause, la capture d'un appareil par l'Iran en décembre 2011 – certaines sources indiquent que les morceaux récupérés auraient ensuite été expédiés en Chine – montre les limites de l'exercice, plusieurs commentateurs estimant que sa perte est due à une perte de contrôle par les Américains plutôt qu'à un hacking revendiqué par les Iraniens.

De facto, le drone n'est pas seulement vulnérable en fonction de ses caractéristiques en vol – vitesse, altitude – mais aussi en fonction de son caractère télé-piloté. Le signal peut « décrocher » relativement rapidement en fonction des évolutions de l'appareil, d'autant plus si elles sont brusques. Or, qui dit UCAV (ou UCAV adapté aux missions ISR), dit hautes performances. La problématique semble bien comprise et Thales Alenia Space s'est récemment vu notifié par la DGA l'étude KALB (Kit Aéro Large Bande) « *qui vise à étendre, grâce à un satellite de télécommunications, les capacités de communication entre le sol et les avions militaires en mission et à préserver la liaison établie quels que soient les impératifs de vol de l'aéronef (attitude, virages serrés, atterrissage, etc.)* ». Il s'agira ainsi de transmettre « *en temps quasi réel* » de gros volumes de données, y compris les renseignements recueillis. Si les appareils évoqués qui doivent recevoir la station et l'antenne appropriée⁸ sont des A400M, des MRTT et des Atlantique 2, rien n'empêche leur installation sur d'autres plate-formes. Une autre option est envisageable mais est loin d'avoir la maturité technologique requise : l'appui sur l'intelligence artificielle, permettant au système de commandement du drone de prendre de manière autonome les décisions les plus pertinentes pour sa survie. Si les Britanniques tablent sur cette méthode pour leur UCAV Taranis, l'ambition semble totalement démesurée au regard de ce qui se fait actuellement.

Reste également que la question des paramètres structurels continue de se poser. Les actuels UCAV ont des formes furtives, ce qui contraint leur design, leur dynamique de vol ou encore les charges utiles (volume, positionnement, etc.). Si les recherches sur la réduction des signatures (radar, IR ou électromagnétiques) sont certes à encourager, on peut également s'interroger sur leur pertinence au vu non seulement de l'évolution des recherches en contre-furtivité mais aussi au vu des limites propres de la furtivité. D'une part, la notion de furtivité doit toujours être considérée comme relative, aujourd'hui comme hier⁹, parce qu'elle n'a rien d'absolu. D'autre part, la densification des défenses aériennes et les travaux sur de nouveaux types de radars la fragiliseront d'autant plus à l'avenir. *In fine*, un *trade-off* est ainsi opéré entre la conduite de la mission (dynamique de vol, charges utiles) et la sûreté de la mission (furtivité). Reste que ce qui est conçu aujourd'hui et qui volera dans dix ans ne quittera le service que dans quarante à cinquante ans et se focaliser sur la furtivité pourrait être une erreur aussi coûteuse que contraignante...

Retour aux fondamentaux ?

Trois voies pourraient dès lors se dessiner. La première, on l'a vu, consiste en une convergence entre UCAV et appareil ISR, avec pour avantage une plus grande sûreté mais

8 Thales indique que le système comportera « *une antenne active innovante en bande Ka, à faible profil et commande électronique (ANTARES-A développées par Thales Communications & Security) permettant un pointage plus précis et des capacités de débit augmentées* ».

9 Voir même hier. Thomson, en 1991, indiquait ainsi que les radars des systèmes Crotale pouvaient détecter un F-117 à plus de 15 km.

aussi des performances intéressantes en termes d'endurance – en sachant que cette dernière est par définition le grand apport à la stratégie aérienne des actuels drones MALE. Une deuxième voie semble esquissée par un système plus adapté pour les missions ISR que de combat, avec des appareils relativement massif et pouvant incorporer des systèmes d'auto-protection. Cette vision renvoie à deux propositions françaises. La première l'avait été en 2007 et en était resté au stade de concept : il s'agissait alors de transformer un drone Grob 600ER en appareil optionnellement piloté et d'abandonner le segment MALE pour se diriger vers un HALE d'une trentaine d'heures d'endurance¹⁰. La deuxième proposition est plus récente et renvoie au Talarion – mort-né – de même qu'au système qui en constitue une évolution et dont une image de synthèse a été dévoilée par Cassidian en juin 2013. Soit presque au même moment que l'annonce d'une volonté commune de Dassault, EADS et Alenia de travailler ensemble sur un drone MALE européen.

La troisième option, qui n'est évoquée par personne, consisterait en la dronisation d'appareils de combat actuellement disponibles et que les récentes réductions budgétaires vont libérer alors qu'ils disposent encore de potentiel. Droniser des Mirage 2000C, D/N ou -5 pourrait constituer une solution intermédiaire, l'appareil couplant puissance électrique, emport de charge et possibilité de disposer d'un certain volume à bord une fois le cockpit et le radar démonté. Reste, bien évidemment, qu'une telle adaptation ne va pas sans mal. « Droniser » n'est pas simple ; le positionnement de capteurs est virtuellement impossible sans une nacelle ventrale adaptée ; et l'appareil n'a tout simplement pas été conçu pour bénéficier d'une grande endurance sans ravitaillement en vol¹¹. *In fine*, l'option est donc à prendre en compte pour mémoire et il semble plus rationnel d'un point de vue économique d'adapter lesUCAV qui seront bientôt conçus aux missions ISR plutôt que de chercher à convertir des appareils de combat au potentiel forcément limité.

Sauf évidemment à droniser des Rafale construits à neuf, une option moins hérétique qu'il n'y paraît. La récente proposition de Boeing pour le FA-XX table sur une même plate-forme, ensuite déclinée en version pilotée et télé-pilotée. On pourrait ajouter que dans nombre de cas de figure, en Afghanistan, ce sont des appareils de combat dotés de pods de désignation qui ont assuré des fonctions ISR dites « non-traditionnelles » (NT-ISR). Certes, le coût à l'heure de vol pour de telles missions fait voler en éclat toutes les estimations effectuées afin de légitimer l'emploi des drones MALE de première génération et qui devaient rendre abordable le déploiement d'un maillage ISR. Mais il n'en demeure pas moins que le coût à l'heure de vol d'unUCAV adapté aux missions ISR – en particulier s'il est furtif – ne sera guère moins élevé que celui d'un appareil piloté utilisé en NT-ISR.

Reste également que l'on entrevoit ici les limites de la stratégie des moyens françaises. Face à la combinaison de coûts qui s'accroissent ; de budgets qui diminuent ou sont réduits par l'inflation ; des nécessités opérationnelles ; et de la nécessité de garder les bureaux d'études occupés dans le contexte plus vaste d'une stratégie industrielle où l'aéronautique est une richesse nationale, le dilemme devient cornélien. De fait, concevoir un drone MALE, unUCAV et un nouvel appareil de combat est manifestement impossible de manière nationale et doit être considéré avec prudence lorsqu'il est question de coopération multinationale. Pour l'heure, la balance industrielle penche en faveur de la conception des deux premiers ; tout en

10 Voir Herman Kleitz, « Vers une redéfinition des drones HALE ? », *T&A*, n°4, février-mars 2007.

11 Si le ravitaillement en vol de drones est en cours d'expérimentation aux États-Unis., le concept même d'un ravitaillement au-dessus d'un territoire hostile multiplie les probabilités de perte.

tablant sur un étalement des mises en service des Rafale. Mais dans cette équation, le plus important d'un point de vue militaire pourrait, paradoxalement, ne pas être le drone MALE en tant que système utilisant une plate-forme spécifique. Au contraire, cela conduirait à une dispersion de moyens encore appelés à se réduire – *in fine*, au détriment de l'aviation de combat – sans qu'il n'y ait avantage opérationnel.

MALE 1

Le X-47B en vol. Démonstrateur d'UCAV il pourrait également remplir les fonctions des drones MALE – la surveillance persistante – dans les zones les moins permissives. (© Northrop Grumman)

MALE 2

L'Avenger en vol. Pour l'heure, c'est le seul drone MALE de nouvelle génération expressément conçu à cette fin. (© General Atomics)

MALE 3

Le Firebird de Northrop Grumman/Scaled Composites a volé pour la première fois en février 2010 et a été conçu en 12 mois comme optionnellement pilotable. Avec une endurance maximale de 40 heures et une charge utile de 560 kg, il a déjà fait l'objet d'une commande pour une dizaine d'unités pour un client qui n'a pas voulu être cité. (© Northrop Grumman)

MALE 4

MALE 4

La proposition récemment présentée par EADS montre une certaine similarité avec le Talarion, nonobstant le repositionnement de ses gouvernes de profondeur et le positionnement de deux pointes d'emport sous les ailes. (© EADS)

MALE 5

La dronisation d'appareils de combat est assez fréquente – ici un QF-4E destiné à servir de cible. La Chine y procède actuellement sur des J-6 et la technologie est maîtrisée depuis les années 1980 par les États-Unis. Au terme d'une phase de R&D de 70 millions de dollars voyant la conversion de 6 F-16 en QF-16, 120 autres devraient être livrés à l'Air Force. (© US Air Force)

Les armées française doivent-elles se doter de drones armés ?

Jacques Le Dauphin
Directeur de L'IDRP

Vous avez dit drones ?

Un drone (« faux bourdon » en anglais) est un engin aéronef sans pilote,télécommandé du sol ou programmé,équipé de capteurs de détection. Son utilisation est variée et induit notamment ,le contrôle du trafic, la surveillance maritime, les opérations de recherche aériennes, la récolte de données pour la prévision météorologiques, la prise de photos aériennes.....Aujourd'hui près de 50 pays au monde possèdent cette technologie. Les Américains sont bien évidemment les premiers en terme d'équipement et d'utilisation.

Le drone peut avoir aussi une utilisation militaire, laquelle tend aujourd'hui à se développer. La famille des drones militaires est de plus en plus vaste, des « nano-drones", aux grands drones américain "Hawk ».Armés ils peuvent devenir des drones de combat. Pour l'heure seuls les États-Unis et Israël ont à ce jour armé leurs drones, d'abord en aménageant les modèles de surveillance pour leur permettre d'emporter des missiles ou des bombes, puis en concevant directement des modèles de combat. La prochaine génération , en cours de développement, est celle des drones de combat furtifs capables de remplacer complètement des avions de chasse.

Les États-Unis et les drones de combat

Les États-Unis sont en pointe dans l'utilisation des drones de combat, jusqu'à développer des drones tueurs. Ils y ont consacré des investissements massifs,pour en permettre une utilisation constante. Selon des données américaines officielles, rien qu'au dessus de l'Afghanistan ils ont tirés 500 missiles à partir de drones, en 2012,contre 294 en 2011 (plus 71 %) . L'US NAVY envisage un budget de 2 milliards de dollars pour 2013-2015,lequel devrait monter à 7 milliards en 2020. Les États-Unis comptent présentement 8000 drones militaires. Ces dernières années ils ont procédé à des centaines de frappes aériennes, en particulier au Pakistan et en Afghanistan, avec dans de nombreux cas des drones tueurs, ciblant directement des individus supposés dangereux, ou effectuant des frappes dans des zones supposées les abriter, provoquant dans le même temps la mort de plusieurs milliers de personnes. Selon le « Bureau of Investigation Journalism » , dont le siège est à Londres, entre 2629 et 3461 personnes ont été tuées par les drones, au Pakistan en 2004, dont 900 victimes civiles. Les drones ont aussi été utilisés en Afghanistan, au Yémen, en Somalie, avec des conséquences identiques.. Sous la présidence Obama le recours à ce type d'actions militaires, commandité par la CIA, piloté depuis la « Crech Air Force », basée dans le Nevada,se situe autour d'une frappe tous les quarante jours. En résumé ont peut considérer que le meurtre à distance est devenu une pratique courante. Pour les opérateurs aux manettes ça peut sembler

relever d'un jeu vidéo, mais les morts occasionnés eux sont bien réels, ce qui n'est pas sans créer des troubles profonds à la conscience de cette réalité. Ainsi les drones s'affranchissent des frontières et du droit international et exécutent sans contrôle des éliminations ciblées au Pakistan, en Irak, dans les territoires palestiniens. Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'Homme, Ben Emmerson, avocat spécialiste du droit international, a lancé une enquête sur 25 attaques menées, au Pakistan, au Yémen, en Somalie, en Afghanistan, et dans les territoires palestiniens. Avec le concours de spécialistes, journalistes, ONG, juristes, il présentera les conclusions de cette étude à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Alors la France ?

Les armées françaises doivent-elles aussi se doter de drones armés ? Selon le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, elles en ont un besoin urgent. Dans une tribune publiée, le 31 mai 2013 par le journal « Les Échos », il écrit : « Aujourd'hui les décisions prises par le président Hollande, à l'occasion de la publication du Livre Blanc sur la défense, permettent de préciser notre stratégie : sortir d'une impasse opérationnelle et industrielle, pour enfin doter la France de drones, pièces maîtresses du renseignement et de la guerre de demain ». Il poursuit « le temps presse, notre besoin en drones nous impose d'être pragmatiques, et c'est bien ma démarche ». Il souligne enfin « il y a le plus long terme avec le champ des drones de combat qui à l'horizon 2030 viendront compléter voire remplacer nos flottes d'avions de chasse ; ce rendez-vous, nous ne le manquerons pas ». Effectivement le Livre Blanc de la défense a estimé à douze le nombre d'aéronefs télécommandés de renseignement de l'armée, cependant il n'envisage pas, a priori d'en faire des robots de combat. Il reste que les propos du ministre de la défense ouvrent cette possibilité. D'autant que les autorités françaises estimant, malgré les sérieuses réserves de spécialistes de la branche aéronautique, que la France n'avait pas aujourd'hui les moyens de se doter par elle-même de ces engins, et le temps pressant, décision a été prise d'acheter des drones pré-stratégiques américains, considérés comme les plus performants. Les États-Unis disposent d'engins capables de voler à 15000 m d'altitude à une vitesse de 400 km/h pendant 36 h sur un rayon d'action de près de 6000 km et susceptibles, si décisions prises, d'emporter une charge de 1,5 tonnes, capteurs et bombes. Il est douteux que la France est une maîtrise autonome de ces drones qui quoi qu'on en dise ne seront pas français, ils dépendront par leurs caractéristiques et le fonctionnement des spécialistes américains ; c'est une aliénation de souveraineté nationale. La décision prise est l'achat de 16 drones pour un montant de 1,1 milliards d'euros. Ce qui n'est pas rien dans un contexte de super austérité.

La question se pose, les armées françaises ont-elles besoin de ce type d'engins, par nature offensif ? Dans quel but ? Seroit-il envisagé d'accroître la performance des capacités militaires pour des opérations extérieures ? On sait que la performance opérationnelle fonde la performance stratégique. Quel rôle entend jouer la France dans le contexte mondial d'aujourd'hui ? La position française concernant le conflit en Syrie interroge. Ainsi le positionnement français semble s'inscrire dans les orientations définies par le sommet de l'OTAN à Chicago l'an dernier, celles de favoriser l'interaction des États européens, au sein de l'Alliance Atlantique, en facilitant les capacités alliées dans leur interopérabilité, pour prendre une part toujours plus active dans les opérations militaires envisagées par l'Organisation. Orientations qu'a tenu à rappeler le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, dans un article publié par le journal « Le Monde » du 5 juin 2013, au regard de la publication en France d'un nouveau Livre Blanc sur la sécurité et la défense, en soulignant « cette publication est un événement important pour la France, tout autant pour l'Alliance Atlantique qui devra faire face à d'importants défis dans les années à venir » Il

poursuit « le président de la République François Hollande vient de réaffirmer combien la France avait besoin d'une défense forte. Je peux dire de mon point de vue combien l'OTAN a besoin d'une France forte et motrice en matière de défense ».le titre même de l'article est éloquent « La France doit jouer un rôle d'avant-garde de l'OTAN » Le retour de la France dans les forces militaires intégrés de l'OTAN pouvant en créer les conditions. Comme leader les États-Unis sont directement intéressés. La réaction américaine à la commande de drones par la France est significative à cet égard. L'Agence de coopération de sécurité et de défense américaine a considéré cette demande comme positive. Et elle justifie la vente, non seulement pour des considérations commerciales, mais par le fait « que la France est l'une des puissances politiques et économiques majeures en Europe et dans l'OTAN et un allié des États-Unis ». Se doter de drones, de surcroît américain, s'inscrit dans la démarche impulsée par l'OTAN. Dans l'article déjà évoqué, Anders Fogh Rasmussen souligne « les drones sont un exemple emblématique des lacunes capacitaires que la France, comme ses partenaires européens, doit combler, l'Alliance en a fait sa priorité » En effet l'OTAN a investi 3 milliards d'euros dans les drones. Treize pays membres (Allemagne, Bulgarie, Estonie, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, États- Unis) vont dépenser 1 milliard d'euros dans l'acquisition d'avions de reconnaissance sans pilote de type Global Hawks, fabriqués par l'américain « Northrop Grumman » A ce milliard viendront s'ajouter 2 milliards pour le fonctionnement du système global de surveillance dénommé « Alliance Ground Surveillance » (AGS), durant deux décennies. Le Royaume Uni et la France n' y sont pas associés, car des contributions spécifiques sont envisagées. Visiblement c'est chose faite pour la France.

Quelle stratégie pour la France ?

L'achat de drones militaires pouvant servir au combat est révélateur de l'orientation militaire projetée par la France ces prochaines années. Disposer d'une armée toujours plus performante, en constante modernisation de ses moyens, semble devenir le fil rouge de la prochaine loi de programmation militaire. Mais on sait qu'une armée performante constitue la capacité à faire progresser les buts stratégiques. La stratégie joue par conséquent un rôle majeur dans la manière dont une force armée est structurée et sur sa doctrine.

Ainsi c'est donc la performance stratégique, l'adéquation entre la stratégie et la capacité militaire à l'implanter, qui permet le ou les buts escomptés. Alors quels sont le ou les buts qu'entendent poursuivre les autorités françaises ? Selon le Livre Blanc sur la défense, qui a reçu l'aval du gouvernement, les priorités stratégiques définies sont : la dissuasion nucléaire, considérée comme immuable, ce qui n'est pas déjà sans contestation, mais aussi « défendre nos intérêts stratégiques, comme ceux de nos partenaires et alliés et exercer nos responsabilités internationales ». A ce sujet il est précisé que « la France entend disposer des capacités militaires lui permettant de s'engager dans les zones prioritaires pour sa défense et sa sécurité : la périphérie européenne le bassin méditerranéen, une partie de l'Afrique-du Sahel à l'Afrique équatoriale- le Golfe Arabo-Persique et l' Océan Indien ». Tout en soulignant les interventions concertées possibles, dans le cadre de l'OTAN, l'accent est porté sur « l'autonomie stratégique », précisant que « l'évolution du contexte stratégique pourrait amener notre pays à devoir prendre seul l'initiative d'opérations, ou en assumer, plus souvent que par le passé, une part substantielle de responsabilités impliquées par la conduite de l'action militaire ». Dans cet esprit le Livre Blanc privilégie les cas d'interventions liées à deux modèles « des opérations de coercition » et des « opérations de gestion des crises ». Des exemples viennent immédiatement à l'esprit, Côte d'Ivoire, Mali, Syrie.

Dans son intervention, le 23 mai 2013 à l'I.H.E.D.N, le Président Hollande s'est livré pour

l'essentiel à une simple défense et illustration du Livre Blanc. De telles orientations tendent à justifier devant l'opinion, la nécessité de nouveaux équipements militaires, tels les drones, avec les dépenses qui s'y rattachent.

D'autres alternatives ne seraient-elles pas possibles ?

Certes le monde est dangereux et porte des incertitudes, mais la force de la politique ne doit-elle pas prévaloir sur les logiques de guerre ? Au lieu de volontarisme militaire, prétendant résoudre chaque crise qui surgit, par la force, ne générant que violences et insécurité supplémentaires, n'est-il pas possible de faire parler la diplomatie et de rechercher des convergences, d'alliances et de partenariats nouveaux, dans la diversité du monde actuel, dans un esprit d'équité entre les nations et les peuples, de solidarité d'échange et de coopération. Au lieu de favoriser la force, la France pourrait s'inscrire dans ce sens, aidant concrètement l'organisation des Nations Unies à construire un monde multilatéral, de justice et de co-développement, à réussir la démilitarisation des relations internationales, à favoriser le processus de désarmement. Son rayonnement mondial serait accru. La France possède des atouts majeurs pour influencer en ce sens. Reste à les faire prévaloir. Un changement de cap s'avère nécessaire. Il serait conforme à l'intérêt national.

OU VA LE MONDE ARABE ? (III)

**Par Me Maurice Butin, avocat honoraire,
Président du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient**

Le « Printemps arabe » date déjà de près de deux ans. Il a vu successivement disparaître les despotes, Ben Ali en Tunisie, Moubarak en Egypte, Saleh au Yémen, Kadhafi en Libye – mais pas, ou pas encore, Bachir Al-Assad en Syrie.

La détermination populaire a eu raison des deux premiers pacifiquement ou presque ; par la lutte armée pour les deux autres. Grâce à l'appui des forces étrangères occidentales, surtout françaises, en ce qui concerne la chute du dictateur libyen.

La révolte des peuples arabes s'est étendue à quasiment tout le monde arabe, au nom de la démocratie, de liberté, de la justice sociale, de la dignité nationale, du refus de l'arbitraire.

Mais cette révolte – au fond et dans le long terme le début d'une révolution, j'y reviendrai – n'a pas connu partout le même succès. Les monarchies du Golfe, par exemple, et l'Arabie saoudite, ont étouffé dans l'œuf toute prétention populaire à Bahrein. Dans les autres pays même, la transition vers la démocratie a battu de l'aile, dès les premières élections, même si celles-ci furent libres et régulières dans l'ensemble. Elles ont vu partout l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans, dans l'opposition et souvent martyrisés depuis des décennies. Ou de l'anarchie, comme en Libye.

Le problème majeur est bien aujourd'hui celui de la nature de ces mouvements islamiques sur lesquels étonnamment, les Occidentaux, en particulier les Étatsuniens, avaient misé depuis des années. Dès leur prise du pouvoir politique, les frères musulmans ont montré leur vrai visage, celui d'un dogmatisme rigoureux, d'un incontestable autoritarisme et d'une volonté affirmée de contrôler toutes les libertés individuelles.

Face à cette situation quelle question capitale va déterminer l'avenir des pays arabes, l'avenir des « révolutions de 2011 » ? Comme l'écrit l'éminent spécialiste des pays du Maghreb et du Machrek, George Corm, écrivain et économiste chrétien libanais, ancien ministre : « Est-ce que les mouvances de type moderniste, laïques ou attachées aux libertés individuelles et qui refusent le référent religieux dans le fonctionnement d'un système politique vont pouvoir s'affirmer face aux mouvances islamiques ? »

A priori, nous pouvons avec lui être inquiets si l'on tient compte du fait que ces dernières ont bénéficié souvent jusqu'ici de l'aide de l'Occident et qu'elles bénéficient aussi, et surtout, des pétrodollars de l'Arabie saoudite et autres émirats pétroliers du Golfe, alliés des États-Unis et de l'Europe.

George Corm de conclure : « Ce sera donc une très longue bataille très intéressante. C'est cette bataille qui va décider du sort du monde arabe », entré enfin ou non dans l'ère démocratique et indépendante par rapport aux forces régionale et internationale.

Oui, combat très long entrepris par les peuples révoltés. N'en a-t-il pas été de même pour le triomphe des grandes et nobles idées de la Révolution française ? Ce combat vaincra à plus ou moins long terme.

Pour moi, en effet, depuis janvier 2012, l'Histoire du monde arabe, des peuples arabes, s'est remise en marche pour de bon, quelles que soient les difficultés rencontrées avec les diverses idéologies politiques qui s'opposent, la géopolitique régionale et internationale

En examinant la situation dans chacun des pays arabes, d'Ouest en Est, en ces derniers jours de l'année 2013, je dirai ce qu'il est advenu de ces bouleversements.

- ***Au Maroc***

Une grave crise politique est survenue en juillet dernier. Après des mois passés à critiquer le Premier ministre, Abdelilah Benkirane, (Président du parti islamiste « Justice et Développement » (PJD), le parti de l'Istiqlal (PI)- la 2ème formation politique du pays - a demandé à ses 6 ministres de quitter le gouvernement.

Reproche était faite au pouvoir de ne pas avoir pris la mesure de la grave crise politique et sociale qui traversait le pays et d'envisager de pratiquer des coupes budgétaires importantes. Il est clair qu'aucune des réformes sociales promises pour répondre, au moins en partie, aux revendications du « Mouvement du 20 février » (2011), n'ont été engagées....

Il est certain qu'au Maroc, comme en Tunisie, en Egypte, ou en Libye, le mouvement islamique arrivé au pouvoir n'était pas préparé à gouverner.

Il faut y ajouter les relations particulièrement difficiles avec le Palais royal, qui tenait et tient à conserver la réalité du pouvoir. Une « cohabitation à la marocaine » quelque peu délicate. Un exemple : si le ministre des Affaires étrangères, dans un communiqué publié le 3 juillet faisait part de sa « grande préoccupation sur les derniers événements en République égyptienne sœur »... Dans le même temps le souverain adressait un « message de félicitations » au nouveau Président par intérim, Adly Mansour ! Le Maroc certes n'est pas l'Égypte et un consensus via la monarchie triomphe toujours.

La crise dura de semaines, d'où les critiques et les appels de nombreux citoyens, tels que : « J'exige un gouvernement » d'Abdelhak Riki, ou des demandes diverses de « nouvelles élections ». Le 10 octobre, le Maroc eut enfin son nouveau gouvernement : 38 ministres, au lieu de 31 en 2011 ; dont 6 femmes, au lieu d'une dans le gouvernement précédent. Après d'âpres discussions un accord était intervenu avec le Rassemblement National des Indépendants (RNI), arrivé le 3ème lors des précédentes élections de novembre 2011. Selon des observateurs, c'est a priori ce dernier qui apparaît le grand vainqueur du bras de fer.

Quant à des élections, le nouveau ministre de l'Intérieur, Mohammed Hassan, a été très clair : pas d'élections communales (attendues) en 2014, mais en juin 2015. Cela a provoqué une grande polémique au sein des partis politiques, y compris au sein du PJD. Le Premier secrétaire du PI a appelé à des « élections législatives anticipées, qui devraient déboucher sur un nouveau gouvernement ». Pour le ministre, auparavant, de nouvelles lois organiques doivent être votées, la plus importante concernant la régionalisation et le découpage électoral...

En fait, le Maroc est resté bien loin du « Printemps arabe » de 2011, le Palais royal continuant à décider de presque toutes les décisions importantes, ce qui minimise l'action des islamistes au pouvoir. Et, la société, sous l'influence de ces Messieurs se retraditionalise. Ainsi, il ne fait pas de doute que si le pays soumettait à référendum tous les débats de société touchant à la religion ou à la morale, c'est la majorité qui l'emporterait. Dans le pays profond, des comités populaires ont été mis en place depuis quelques mois

pour « traquer la débauche et le vice », assiégeant les supposées maisons closes et donnant la chasse aux revendeurs d'alcool. Le nouvel ordre moral s'est mis en branle, en douceur, lentement, sûrement.

Pour terminer, je noterai que le roi Mohammed VI a rencontré le Président Barak Obama , et cela pour la première fois, le 22 novembre dernier. Selon le service de presse de la Maison blanche « les échanges ont porté sur la lutte contre les extrémistes, le soutien au développement en Afrique et au Moyen-Orient », mais aussi sur le Sahara occidental, ce qui n'y est pas mentionné.

En Algérie

Le « Printemps arabe » n'est toujours pas à l'ordre du jour. Comme il fallait s'y attendre, le FLN, au pouvoir depuis 1962, a remporté les élections législatives du 10 mai 2012, mais avec seulement 6,11 % des voix des électeurs inscrits sur les listes électorales ! Il s'est attribué 221 sièges et en a laissé 70 à son alter ego, le Rassemblement Démocratique National (RND). Douze jours après pour tenter d'éteindre le mouvement de colère des partis lésés par la fraude et la trituration des résultats, le Conseil Constitutionnel a réduit le nombre de sièges du FLN à 208 ; celui du RND à 67. Il a accordé 3 sièges de plus à l'Alliance de l'Algérie Verte (parti des Frères musulmans) passée à 50 sièges . De son côté le FFS est passé de 21 à 27 sièges ; le Parti des Travailleurs de 17 à 24 sièges – ce qui a permis à ces deux partis de constituer un groupe parlementaire. Quoiqu'il en soit, les vrais « vainqueurs » des élections ont été les abstentionnistes (57 %) et les 1,7 millions d'Algériens qui ont déposé des bulletins blancs ou nuls dans les urnes.

En l'état, la situation politique demeure pleine d'incertitude, notamment en raison de la nature même du système algérien : opacités, fonctionnement collégial ne recoupant pas forcément les institutions officielles...

La santé du président Abdelaziz Bouteflika - transporté fin avril 2013 et soigné à Paris au Val-de-Grâce, pendant plusieurs mois - a été l'objet de bien des discussions au cours de l'année. Mais qui donc a dirigé le pays pendant cette absence ? Ce n'est un secret pour personne : l'armée nationale populaire. Elle occupe une place très importante dans la vie publique du pays. Héritière de l'armée de libération (ALN) qui a conquis par les armes l'indépendance du pays, elle reste, cinquante ans après la proclamation de la République algérienne, le pilier du pouvoir, incarné par l'ex parti unique, le FLN, lui-même d'ailleurs issu de la guerre. Elle est toujours en première ligne, lorsqu'un événement secoue le pays. Et, malgré les graves défaillances en matière de sécurité, notamment aux frontières, qui ont permis à un commando armé de s'attaquer à l'un des principaux sites algériens dans le sud du pays, l'ALN apparaît toujours comme un rempart contre le terrorisme. Ce n'est toutefois pas un bloc monolithique. La hiérarchie est traversée, comme le pouvoir civil, par des luttes de clans. De plus, certains généraux à la retraite restent de puissants acteurs, y compris dans le domaine économique, où certains se sont lancés dans des affaires privées...

Le président Bouteflika est finalement rentré en Algérie au mois de septembre. Il a décidé de remanier profondément le gouvernement du Premier ministre Abdelmalek Sellal, en poste depuis 2012. Onze nouveaux ministres ont fait leur entrée au gouvernement, dont trois nommés à la tête des ministères de souveraineté : Tayeb Belaiz, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales ; Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'ANP ; et Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères. Plusieurs de ces nouveaux ministres sont des fidèles du Président.

C'est que, malgré son état de santé et son âge (76 ans), le FLN a décidé de le représenter en 2014 aux élections à la présidence du pays... pour la 4ème fois ! (La loi avait été modifiée pour lui avant 2009). Il semble qu'un autre candidat se soit déclaré, Yasmina Khadra, Directeur du centre culturel algérien à Paris, célèbre écrivain, connu en particulier par son livre l'attentat.

Pour le politologue algérien, Mohammed Hachemaoui, interviewer par le journal La Croix, les récents bouleversements qui ont touché le gouvernement et les hautes sphères militaires (limogeage des généraux Athmane Tartag, de la Sécurité intérieure et Rachid Lallali, dit Attafi de la Sécurité extérieure) ne sont que des effets d'annonce. Pour lui, le général Mohammed Lamine Médiène, dit Tewfik, actuel patron du DRS - Département du Renseignement et de la Sécurité – en poste depuis 1990, garde intacte toute sa puissance

En Tunisie

Difficile de répondre. D'aucuns se posent même la question : « La Tunisie est-elle au bord de la crise, du gouffre politique et économique ? » (Cf. la chronique de Jean-Benoît Vion – Destimed)

Un signe parmi d'autres : le 26 novembre, nous avons appris que l'agence américaine de notation financière Moody's avait baissé d'un nouveau cran, pour la 3ème fois cette année, la note de la dette souveraine du pays à « Ba3 » invoquant « l'incertitude politique et la polarisation grandissante – chômage doublé en deux ans, passé de 500 000 à un million et misère – qui règne dans le pays », « les difficultés accrues pour qu'il trouve des financements externes », « le déséquilibre persévérant dans la balance des paiements et le système fiscal ».

Le pays, de fait, a perdu sa première source de revenus, le tourisme, diminué de plus ce 50 % depuis Janvier 2011. Les vacanciers n'osent plus revenir redoutant les décisions des islamistes au pouvoir... l'insécurité, la violence incontestable des salafistes, de plus en plus nombreux semble-t-il. Six gendarmes tués à Sidi Bouzid en octobre ; 8 militaires égorgés en juin ; ces meurtres après l'assassinat de deux leaders de l'opposition, Chokri Belaïd, un universitaire, le 6 février et Mohammed Brahmi un député de l'opposition, le 25 juillet... Or, le tourisme offrait des milliers d'emplois, tant dans la construction d'hôtels et autres résidences, que dans les services.

La Tunisie est donc bien plongée dans une profonde crise politique et l'assassinat des deux leaders de l'opposition a mis le feu aux poudres. Le gouvernement, accusé de laisser faire, s'est trouvé sous la pression de la rue jour et nuit. Courant octobre, on a même assisté à des manifestations de policiers qui ont encore fait monter la pression. Ils se sont montrés particulièrement hostiles au Premier ministre, Ali Larayedh - emprisonné pendant 16 ans sous Ben Ali, puis devenu ministre de l'Intérieur avant de prendre la tête du gouvernement. La société civile résiste et fait corps avec sa police.

L'opposition laïque - un vaste rassemblement d'entrepreneurs, d'anciens militaires et policiers du régime Ben Ali, de syndicalistes, d'avocats, etc. – réclame ainsi depuis des mois un changement de gouvernement, pour ne pas dire le départ des islamistes qui semblent entraîner le pays vers l'abîme. Il faut dire que l'immense majorité des Tunisiens n'acceptent pas l'extension du terrorisme et les diktats des salafistes, par exemple. Devant toutes ces manifestations, le Premier ministre a promis de démissionner. Des négociations se sont

engagées fin octobre pour la formation d'un gouvernement de techniciens, mais pour l'instant elles n'ont donné aucun résultat. Le parti Ennahda, régulièrement élu, mais discrédité aujourd'hui refuse de céder le pouvoir.

L'Assemblée nationale constituante (ANC), où ce parti islamiste dispose d'une majorité relative, a été élue, courant 2011, avec pour mission de doter le pays d'une nouvelle constitution. Deux ans plus tard le texte n'a toujours pas fait consensus ! La feuille de route, élaborée par le Quartet (le syndicat patronal UTICA ; le puissant syndicat UGTT fort de 800 000 adhérents ; la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme et l'Ordre des avocats) et portée par le « dialogue national », devrait permettre d'obtenir que l'ANC mette un point final à la Constitution

Cette situation politique instable devient peu à peu dramatique pour le pays. On assiste à une chasse aux sorcières pour « atteinte au sacré » et à de nombreuses condamnations judiciaires de ce fait. Il y a aussi une menace pour le respect des libertés individuelles : pour les conservateurs, le mot liberté semble synonyme d'anarchie ! La plupart des lois nouvelles sont empreintes de valeurs islamiques. Toutefois, le Code du statut personnel, fierté de nombreux Tunisiens, promulgué en 1956 par le gouvernement Bourguiba, est toujours en vigueur.

Si la colère est grande dans tout les pays contre le pouvoir islamiste, l'espoir d'un redressement un de ces jours demeure – comme a pu le constater une cinquantaine de citoyens français à l'issue d'un récent voyage d'études, organisé par le réseau « Chrétiens de la Méditerranée ».

La colère la plus marquante, ont-ils constaté, générationnelle et culturelle, est celle de tous les héritiers de l'époque émancipatrice de Bourguiba, les femmes en tête, et celle de toute une jeunesse en perdition. Celle-ci n'oublie pas qu'elle a été le fer de lance de la révolution de janvier 2011 – mais elle sait aussi que peu après 40 000 jeunes des milieux populaires ont quitté le pays pour l'autre rive de la Méditerranée « Du jamais vu », leur a dit, le président du Forum Tunisien des droits économiques et sociaux. « C'est le printemps arabe qui est parti à Lampedusa ». Mais, comment convaincre un jeune de 23 ans au chômage depuis des années de ne pas traverser ? Et, faut-il oublier les dizaines de milliers d'enfants ayant interrompu leur scolarité qui, pensent leurs familles, ne les mèneront nulle part ! Et ces jeunes qui se laissent convaincre par le djihadisme, dont plusieurs centaines sont partis se battre au côté des rebelles en Syrie... quand ils n'ont pas rejoint les djihadistes venus de Libye, entraînés et bien équipés, se rendant, soit en Afrique subsaharienne, soit en Algérie.

L'espoir : les visiteurs ont rencontré la première vice-présidente de l'ANC, Merhésia Labidi, élue député au titre des Tunisiens de France, sur la liste du parti Ennahda. Rappelant que, pendant 25 ans, elle avait vécu la démocratie en France, elle leur a ajouté : « Je suis allé chercher un trésor ailleurs pour découvrir qu'il est chez nous : tous les éléments démocratiques existent en Tunisie ». Ils ont rencontré, ainsi, de très nombreuses associations, du nord au sud du pays. Ils ont été frappés de voir combien celles-ci débordent d'initiatives de toutes sortes, regorgent de vitalité, de courage : la société civile résiste contre vents et marées aux chicaneries politiques. Ils sont donc revenus en France avec la certitude que l'espoir des Tunisiens l'emportera sur leur colère. Mais il est nécessaire que les amis de la Tunisie et de la démocratie apportent un soutien à ce pays, qui, quoiqu'on en pense, s'est lancé dans l'aventure de la liberté.

Le pays a-t-il basculé dans le chaos le plus total ?

Des élections - les premières dans ce pays – ont été tenues en juillet 2012. Mais les nouvelles autorités (islamistes) ont tristement constaté qu'elles n'avaient pas les moyens de gouverner...

En effet, depuis l'arrestation et le meurtre de sang-froid de Kadhafi, des milices auréolées de leur participation - vraie ou fausse ! - à la « glorieuse révolution du 17 février 2011 », se sont renforcées dans tout le pays et tiennent le haut du pavé, en toute impunité. Parfois, tout simplement, adouées par le gouvernement à Tripoli ou par un Conseil local (l'équivalent d'une municipalité), elles servent de forces de sécurité de substitution...

Mais, elle s'opposent les unes aux autres et contribuent au chaos général. Il n'y plus guère de structure étatique. Les salafistes profitent de la situation et s'intègre à des milices financées par l'Arabie saoudite ou le Qatar. « On parle de milices » écrit le politologue Luis Martinez, dans La Croix du 27 novembre « mais il s'agit plus de bataillons totalisant entre 100 000 et 150 000 hommes. Nombre d'entre eux sont des combattants de la 25ème heure, qui n'ont pas ou peu participé à la guerre contre l'ancien régime. Ces bataillons ont investis les casernes et disposent d'hélicoptères et de véritables arsenaux militaires ».

Comme indiqué ci-dessus, le gouvernement a étonnement décidé de confier la sécurité du pays à ces milices, enregistrées auprès du ministère de la Défense ou de l'Intérieur. Ainsi, payées par ce l'argent public, elles se sont mises au service de tribus, de notables locaux ou des partis politiques ! Dans ces conditions, il est difficile de penser que ces derniers pourraient se mettre d'accord au sein du Conseil national de transition (le parlement libyen) pour élaborer une nouvelle constitution... Celui-ci s'est prononcé en faveur de l'application de la charia. Cela n'a pas choqué le peuple libyen profondément religieux. Ce qu'il désire, c'est la paix enfin revenu et à manger.

Des violences sont, en effet, survenues dans les diverses régions, le pays se trouvant de facto coupé en trois régions (Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan) chacune essayant d'échapper au pouvoir central. Kadhafi avait réussi à unifier le pays, manu militari. Cet espoir n'est peut-être pas pour demain, ni le désarmement des milices ! Le chômage est très important. La plus grande ressource du pays, l'exploitation du pétrole est disputée par les milices. Celui-ci, dès lors, est loin d'avoir retrouvé sa production de l'ère Kadhafi.

Le 23 septembre, le général Wanis Boukhmada ancien gouverneur du Fezzan, a été nommé comme chef des forces spéciales, avec pouvoirs élargis à Benghazi. Il a engagé une lutte à mort contre les milices.

Le 15 novembre à Tripoli, des militants pacifiques sont venus demander aux membres d'une milice de Misrata, installée dans le sud de la ville, de quitter la capitale. Des heurts ont suivi. 47 hommes ont trouvé la mort, 450 ont été blessés, soit par les miliciens, soit par des hommes armés venus aussi déloger la milice. Le Conseil local de Tripoli a décidé 3 jours de grève générale. La milice s'est finalement retirée et l'armée et la police ont pu reprendre la situation en main

A Benghazi, la ville principale de Cyrénaïque, la milice Ansar Al-Charia, l'une des plus violentes milices islamiques, s'était littéralement installée. Combattant au nom de Dieu et exigeant une application stricte de la charia, la ville est devenue le théâtre journalier

d'attentats contre des hommes politiques, des journalistes, des magistrats, de hauts gradés de l'armée ou de la police, froidement abattus. Certains avaient occupé de hautes fonctions sous Kadhafi, puis rallié les révolutionnaires. Sans doute trop tard. Elle est soupçonnée d'avoir attaqué le consulat étasunien le 11 septembre 2012, où l'ambassadeur des États-Unis a trouvé la mort. Le 24 novembre, les forces spéciales sont enfin intervenues. Une offensive contre cette milice a fait 7 morts et des dizaines de blessés. La population, lassée de ces exactions, a réagi. Une grève générale a, là aussi, été décrétée par le Conseil local. L'objectif : protester contre la violence qui gangrène le pays. La milice s'est finalement retirée.

Il s'agit sans doute là d'un tournant, peut-être décisif, et d'une reprise en main de la sécurité dans le pays par le gouvernement du Premier ministre Ali Zeidan. Il a l'appui du peuple libyen et les djihadistes sont bien son ennemi numéro un. S'il échoue dans cette tâche, cela risque d'être l'écroulement du pays.

De passage à Paris, les 6/7 décembre, à l'occasion du sommet de l'Élysée réunissant les Chefs d'État africains, le ministre des Affaires étrangères, Mohammed Abdelaziz, est revenu sur la situation sécuritaire de son pays et ce qu'il attend concrètement de la communauté européenne. « Les frontières dans le désert ne sont sous le contrôle de personne et Al-Qaïda utilise ces vulnérabilités » a-t-il dit dans un interview au journal Jeune Afrique et d'ajouter : « Il est évident que la sécurité du Maghreb dépend du contrôle de la Méditerranée et du désert. Et, la Libye ne peut agir seule. (...) L'union européenne a renouvelé son soutien à nous aider sur le plan sécuritaire notamment. Elle est présente en Libye, tout comme les Nations Unies qui surveillent de près l'évolution de la situation. (...) La Libye risque de devenir un État failli et c'est notre responsabilité, mais aussi celle de la communauté internationale. Après 42 ans de dictature, tout reste à rebâtir. Parmi nos nombreux défis à relever, il est fondamental de parvenir à transformer les mentalités des Libyens et de les éduquer à la démocratie, leur faire prendre conscience que le droit est plus fort que les armes qu'ils doivent déposer et rendre ».

En Égypte

Le président Mohammed Morsi avait été élu régulièrement en juin 2012, mais à une faible majorité (à peine 1 million de voix) contre le candidat de l'armée Ahmed Chafik, ancien général de l'Armée de l'Air, dernier Premier ministre de l'ère Moubarak, pur produit de l'ancien régime, appuyé par ce que le journaliste Alain Gresh appelle « L'État profond », celui qui s'était caché après la chute du despote et l'électorat copte (près de 10 % de la population) inquiet de la forte poussée islamiste. Chafik en avait appelé à la jeunesse : « La révolution que vous avez provoquée vous a été confisquée. Je me suis engagé et je m'engage à vous en rendre les fruits ». L'armée, en fait, désirait reprendre tous ses privilèges...

Morsi, de son côté, affirmait sa « volonté d'être le protecteur de tous les Égyptiens » et assurait ses compatriotes qu'ils conserveraient leurs droits et leurs libertés. Mais très rapidement le parti Liberté et Justice des Frères musulmans, dont il avait démissionné, et le gouvernement islamiste commençaient à prendre des décisions contraires en faisant pression sur les médias. Ils le poussaient à reprendre tous les pouvoirs qui lui avaient été réduits par le Conseil Supérieur des Forces Armées (CSFA). Le 22 novembre 2012, Morsi rendait publique une déclaration constitutionnelle, qui lui permettait, alors qu'il cumulait déjà les pouvoirs exécutifs et législatifs, de prendre toutes dispositions pour la « défense de la révolution », se plaçant ainsi au-dessus des lois, car il s'accordait aussi l'immunité sur les

décisions qu'il serait amener à prendre. Le décret était annulé par la Cour suprême, mais Morsi persistait. D'aucuns évoquaient un « coup d'État » du président. L'opposition le qualifiait de « nouveau pharaon au pays des pyramides ».

Des manifestations, de plus en plus importantes - il y en aurait eu plus de 5 500 dans tout le pays dans l'année - vont alors se développer contre le président et les Frères musulmans. Elles sont organisées par l'opposition qui regroupe laïcs de gauche, partisans de l'ancien régime, coptes, différents groupes révolutionnaires, dont Tamarod (Rébellion), etc. Il faut dire que les Frères musulmans portent une grande responsabilité dans la situation ainsi créée du fait de leurs multiples erreurs et de leur incapacité à gérer le pays, ni politiquement, ni économiquement, plaçant au demeurant leurs hommes dans toutes les Directions et Gouvernorats. (Il est vrai que l'appareil d'État, en particulier judiciaire est resté contre eux). Or, l'Égypte fait face à une grave crise économique avec l'effondrement des investissements étrangers, la chute du tourisme base fondamentale de l'emploi (de 30 %), un déficit budgétaire en hausse de 10 %, la fuite des capitaux égyptiens, une multiplication de grèves et un chômage accru...

Le 30 juin 2013, des manifestations monstres se déroulent dans tout le pays demandant le départ de Morsi et de nouvelles élections. Certains évoqueront 15 à 20 millions de personnes dans la rue, en tous cas plus que lors de la chute de Moubarak, notamment place Tahrir au Caire. L'armée va en profiter et prendre le train en marche. Le ministre de la Défense, chef d'état-major, le général Abdel Fattah Al-Sissi lance un dernier ultimatum le 1er juillet à Morsi, déjà sommé au mois d'avril. Celui-ci le rejette le lendemain arguant de sa légitimité et soulignant qu'il a été élu démocratiquement. Al-Sissi n'en a cure. Il dépose Morsi le 3 juillet, le remplace par Adly Mansour, le président de la Cour suprême nommé par Morsi, qui devient président par intérim et annonce la suspension de la Constitution. Le 4 juillet on apprend que l'ancien président est détenu par l'armée et doit être jugé, accusé d'avoir incité à la violence et d'avoir comploté avec le Hamas. En même temps, des mandats d'arrêt sont lancés contre les dirigeants des Frères musulmans, leur guide suprême, Mohammed Badie, arrêté, avec plus de 2 000 membres ! Le 5 juillet, le Parlement est dissout, ainsi que la confrérie des Frères en tant qu'ONG, mais non leur parti politique ! Ses avoirs gelés. Le siège de son journal fermé. Le « coup d'État » de Al-Sissi, incontestable, est applaudi par une grande partie des Caiotes, en liesse. Celui-ci n'a-t-il pas déclaré « : « Je vais vous protéger contre ceux qui vous attaquent ». Les Égyptiens dans la vie de tous les jours ont besoin de solutions pratiques non pas de prêches. Astucieusement, Al-Sissi a pris soin d'associer à ses démarches l'imam de la mosquée d'Al-Azhar, le patriarche de l'Église copte et le chef de l'opposition Mohammed El-Baradei, nommé vice-président le 9 juillet.

Mais les pro-Morsi réagissent, en particulier des jeunes, et manifestent à leur tour par milliers, au Caire et dans plusieurs villes de province. Le 14 août de violents affrontements les opposent aux forces de sécurité. Et cette journée se solde par la mort de près d'un millier de civils et de centaines de blessés. De leurs côtés les policiers ont eu une quinzaine de victimes dans le Sinaï, où des Frères musulmans ont attaqué un commissariat. La répression est telle – compris parfois contre des démocrates et des libéraux - que Al-Baradei donne sa démission. Pour certains, il a quitté le bateau au moment où celui-ci pouvait couler. Ils le considèrent comme un traître !

En octobre, les pro-Morsi manifestent à nouveau au Caire et dans plusieurs villes d'Égypte. Se heurtant aux forces de police qui les empêchent de regagner la place Rabia Al Adawiyya dont ils ont été délogés, ou de rejoindre l'emblématique place Al-Tahrir, ils ont plusieurs morts parmi eux. Des affrontements opposant partisans et opposants de du président déchu font aussi des dizaines de blessés dans la capitale. Par ailleurs, si l'une des caractéristiques de la période de la Révolution fut l'absence de tout incident interconfessionnel, il n'en est

plus de même : églises incendiées, morts d'hommes.

Le 4 novembre s'ouvre au Caire le procès de Morsi et de 14 dirigeants des Frères musulmans. Celui-ci défie les juges : « Je suis le président de la République et ce tribunal est illégal ». Après divers incidents le procès est renvoyé au 8 janvier 2014.

L'Occident s'inquiète de la situation et le secrétaire général de l'ONU, Ben Ki Moun souligne « la nécessité de manifestations pacifiques, l'importance du respect de la liberté de rassemblement et de l'engagement à la non-violence » et le besoin d'un processus politique ouvert à tous, y compris ceux détenus en prison, donc les Frères musulmans - qui représentent tout de même près du quart de la population... Le président syrien Bachar Al-Assad s'était prononcé le premier : « Ce qui se passe en Egypte est la chute de ce que l'on connaît comme étant l'islam politique. Où que ce soit dans le monde, quiconque utilise la religion dans un but politique (...) est condamné à l'échec » - message sans doute envoyé aux islamistes rebelles dans son pays. De leur côté les États-Unis qui avaient soutenu d'abord les Frères élus démocratiquement laissaient entendre qu'ils pourraient couper leur aide annuelle (1,5 milliard de dollars)...

Cinquante personnalités de tous les bords politiques, dont des membres de l'ancien régime, ont été chargés d'amender la Constitution. Si les Frères musulmans refusent de participer aux travaux, il n'est pas de même des salafistes du parti An-Nour. A près bien des débats, le projet est adopté le 1er décembre, à la majorité des voix. Il doit être soumis au chef de l'État par intérim, puis au suffrage populaire en janvier 2014, avec vraisemblablement de nouvelles élections présidentielles et législatives.

Le nouveau texte comprend 247 articles, 11 de plus que dans la Constitution rédigée en 2012. Il ressort que l'armée a renforcé ses positions. Ni le Parlement, ni le Gouvernement n'auront de droit de regard sur son budget, comme cela a toujours été le cas en Egypte depuis une quarantaine d'années, ce point non modifié par les Islamistes au pouvoir. L'armée garde ses prérogatives sur le plan militaire – elle est depuis toujours admirée par le peuple égyptien au demeurant - et sur le plan économique, le tiers de celle-ci étant sans doute entre ses mains... Il est prévu que des tribunaux militaires puissent juger des civils qui auraient attaqué des soldats ou dégradé des biens de l'armée.

Concernant l'identité de l'Égypte l'article 2, qui préexistait dans la Constitution sous Moubarak, est maintenu : « L'islam est la religion de l'État, l'arabe est sa langue officielle et les principes de la loi islamique sont la source principale de la législation ». Mais, La liberté de religion est toujours proclamée. Le nouveau texte consacre plusieurs avancées en matière d'autres libertés fondamentales, sans toutefois aller jusqu'à garantir une égalité complète entre citoyens musulmans et non musulmans, pas plus qu'en ce qui concerne les hommes et les femmes, même si pour elles-ci c'est un peu mieux.

Dans un entretien récent le général Al-Sissi - âgé de 59 ans - n'exclut pas de se présenter à l'élection présidentielle, qui devrait avoir lieu dans quelques mois : « Est-ce que cela répondra aux attentes du peuple ? Est-ce que cela contentera certaines puissances étrangères ? Est-ce que cela signifiera œuvrer à la solution des problèmes du pays ? ». Adly Mansour, le chef de l'État par intérim, précisait lui ne pas vouloir se présenter.

Peut-on, pour conclure, affirmer comme certains que les frères musulmans, qui œuvrent de nouveau dans la clandestinité, sont à tout jamais exclus de la vie politique ? Pour le chercheur François Burgat (in La Croix du 13 septembre) il n'en est rien : « Pour que l'on puisse parler d'une défaite des islamistes, il faudrait démontrer que s'y sont substituées d'autres forces politiques capables d'obtenir en termes de mobilisation, des résultats

supérieurs. Or, nous en sommes bien loin. Malgré la pure fiction des « 22 millions d'Égyptiens dans la rue », l'hétéroclite coalition au pouvoir aujourd'hui au Caire n'a pas d'assise cohérente. Elle est faite de la somme des ambitions revanchardes... ». De toutes façons, si la démocratie n'est pas encore pour demain en Egypte, les militaires, qui détiennent le pouvoir, devront se souvenir des fruits positifs du « printemps arabe », le retour de la dignité, un début d'apprentissage de la citoyenneté, l'audace retrouvée d'exprimer son point de vue – tout ce qu'avaient négligé les Frères musulmans. Mais déjà des ombres assombrissent le nouveau visage du pays : les manifestations seront désormais soumises à autorisation...

Au Yémen

La situation politique, après des mois de violences dues aux forces d'Al-Qaïda, est bloquée depuis des mois. Le dialogue national destiné à mettre fin à deux années de transition politique et à donner au pays des institutions pérennes est dans l'impasse. Il devait s'achever le 18 septembre dernier et déboucher sur l'élaboration d'une nouvelle Constitution pour permettre la tenue d'élections générales.

Le 5 décembre, des hommes armés, après un attentat suicide, ont lancé un assaut contre le siège du ministère de la Défense à Sanaa, abrité dans un hôpital, faisant au mois 52 morts - dont six médecins, trois étrangers - et des dizaines de blessés. Il a été par la suite revendiqué par Al-Qaïda. Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, le médiateur lors de l'accord qui avait mis fin à la révolte de 2011, a déclaré : « Les terroristes responsables de ce crime haineux cherchent à ébranler la sécurité du Yémen et à empêcher une solution politique ».

Le pays reste aussi confronté aux revendications sécessionnistes du Nord et du Sud.

En Arabie saoudite

Le pays est toujours dirigé par la même famille royale absolutiste. Finançant les Frères musulmans - même si elle s'est vue dépassé par le Qatar, devenu le centre régional de gravité - et les islamistes les plus durs (salafistes) engagés dans les divers pays arabes révoltés, et diffusant un wahhabisme religieux rigoureux, l'Arabie demeure un bloc totalitaire. Sans doute, l'un des pays où les droits de l'homme - et de la femme ! - sont les plus bafoués. Pas de d'opposition, pas de syndicats, pas de société civile, toutes pratiques religieuses interdites hors de l'Islam ! Le pays n'est pas critiqué pour autant par les dirigeants occidentaux : pétrole oblige !

La bonne marche économique du Royaume reposait sur 8 millions d'immigrés, taillables et corvéables à merci. Riyad vient de décider d'en expulser 4 millions en situation irrégulière, principalement des noirs africains, des Indiens et des Yéménites, en raison du chômage important des locaux. L'économie du pays s'en trouve paralysée. Le gouvernement estime qu'à terme cette mesure libérera des emplois pour les Saoudiens... Peu de chance que ceux-ci acceptent les travaux les plus durs.

Le pays s'inquiète aujourd'hui de la réorientation de la politique des États-Unis dans la région, son protecteur depuis 1945 et Franklin D. Roosevelt, en échange de l'accès à son pétrole. Le gouvernement a même décidé de manifester sa mauvaise humeur en refusant début novembre de siéger au Conseil de sécurité de l'ONU, alors que le pays devait à son

tour occuper un siège non permanent, décision sans précédent à ce jour !

Pour lui, l'accord intervenu entre les États-Unis et son principal ennemi, l'Iran, est porteur de révisions déchirantes. Selon les Saoudiens, en effet, cet accord ne porte pas seulement sur les garanties quant au programme nucléaire de l'Iran, mais sur son rôle régional. Puissance sunnite, l'Arabie saoudite, hébergeant une forte minorité contestataire chiite dans ses provinces orientales pétrolières, entend s'opposer à une montée en puissance de l'Iran chiite et de ses alliés. Pour cela, le pays semble même prêt à s'associer à Israël selon le vieil adage « l'ennemi de mon ennemi est mon ami ». Ainsi, le président israélien Shimon Peres a pu s'exprimer récemment, par vidéoconférence, à 29 ministres des Affaires étrangères et hauts dignitaires des pays du Golfe, lors d'une conférence organisée à Abou Dhabi sur la sécurité et le terrorisme.

D'Arabie saoudite a compris que les États-Unis avaient décidé de se retirer en partie de la région, pour diverses raisons : par la découverte de gaz de schistes sur son sol lui donnant une indépendance énergétique, qui ne nécessiterait plus d'obtenir le pétrole du Proche-Orient ; aussi, en raison de sa nouvelle politique tournée vers l'Asie, en particulier la Chine, et vers les pays émergents d'Amérique latine.

Ainsi, nous sommes sans doute à la veille d'une évolution géopolitique importante au Moyen-Orient, qui risque de bouleverser les équilibres en vigueur dans la région depuis des décennies.

Dans les autres pays du Golfe

Après les pays occidentaux, les pays du Golfe - Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis (EAU), Koweït, Qatar et Oman, regroupés au sein du Conseil de Coopération du Golfe - semblent eux aussi en crise. Un rapport du Fonds monétaire international dresse de mauvaises perspectives pour ces pays. En 2011, leur croissance affichait 7,5%. La projection pour cette année annonce, elle, 3,7%. Un fort ralentissement dû à une crise frappant tout à la fois l'emploi et le puissant secteur de l'énergie. «Pour ces pays, le défi à moyen terme est celui de la diversification et de l'intégration d'une population jeune en croissance rapide», souligne le FMI.

Le riche Qatar donne une fausse idée de la situation générale. Ces pays sont très divers d'un point de vue démographique, des richesses et des réserves d'hydrocarbures, même s'ils ont en commun un autoritarisme politique, un conservatisme religieux et une dépendance aux travailleurs immigrés.

Depuis quelques années, une triple crise couve dans ces pays : énergétique (devenus les pays les plus grands consommateurs d'énergie par habitant, ils ne répondent plus à la croissance de la demande, et l'on constate même des coupures de courant, et de nombreux projets industriels arrêtés faute de gaz disponible pour les alimenter !) ; de l'emploi (un taux de chômage, en particulier des jeunes, élevé. Hors Qatar, compris entre 10 et 20 %. D'où l'exemple précité des expulsions massives des travailleurs étrangers) ; budgétaire (les ressources sont insuffisantes pour maintenir la rente habituelle aux nationaux et certains pays doivent déjà puiser dans leurs réserves financières). Dans quelques décades, ces pays vont-ils même arriver à une crise énergétique pour laquelle ils ne sont pas préparés ? Leur relative bonne santé dépend aujourd'hui du pétrole et du prix de son baril. La population régionale a triplé ces trente dernières années. Il est évident que les embauches massives dans la fonction publique, depuis les années 1970, afin de contenir les revendications

sociales et politiques, ont une limite.

Le Qatar tente, de son côté, de diversifier son économie. Un très important projet est en marche pour tenter d'attirer les investisseurs étrangers et les universités étrangères, l'Education City. Cela réussira-t-il ? A noter que ce pays est très sévèrement jugé dans un rapport d'Amnesty international, publié en novembre, sur la façon dont l'émirat gère la situation des ouvriers étrangers travaillant sur les sites de la future coupe du monde de football en 2022. (exploitation à grande échelle : salaires non payés ; travail forcé ; accidents du travail bien trop nombreux, etc.). D'autres pays ont créé des zones franches commerciales, comme à Dubaï. Mais la très grande majorité des entreprises implantées sont étrangères, dirigées et faisant travailler des étrangers, produisant pour l'étranger... Cela n'aide pas à résoudre la crise de l'emploi local !

En Palestine

Le pays a fait son entrée à part entière à l'UNESCO fin novembre 2011 et à l'ONU, comme membre simplement observateur, en novembre 2012.

Mais, localement, la situation n'a fait qu'empirer à Gaza, toujours soumis au blocus de terre, de mer et aérien, par les Israéliens. C'est rajouté ces derniers temps le blocus égyptien pour punir le Hamas, soutien des Frères musulmans, et pour punir les Palestiniens souvent accusés, par salafistes interposés, des événements survenus dans le Sinaï, qui a coûté la vie à de nombreux militaires égyptiens. Le changement de pouvoir en Egypte a non seulement conduit à la fermeture du passage de Rafah - ouvert quelques heures par jour désormais -, mais à entraîner une forte baisse de l'entrée des produits de base et limités les droits de pêche dans les eaux égyptiennes. L'armée égyptienne dit avoir détruit, depuis juin 2013, plus de 450 tunnels détectés entre l'Égypte et Gaza, soit 80 à 90 % de ceux-ci. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), il n'en resterait plus qu'une douzaine en fonction ! Or, ils représentaient la principale voie de commerce vers la bande de Gaza et la sécurité alimentaire des Gazaouis est menacée. Les autorités et les médias égyptiens soutiennent que ces tunnels facilitaient le trafic d'armes et de drogue, permettant même le passage de terroristes vers le Sinaï... Face à la montée des violences dans cette péninsule, l'Égypte et Israël ont renforcé leur coopération sécuritaire.

En Cisjordanie, la situation alimentaire n'est pas menacée, mais l'occupation israélienne est toujours aussi pesante, d'une manière générale. Le nombre de colonies et de constructions, de destruction de maisons palestiniennes, d'arrachements d'oliviers, d'occupation de terres, ne cesse d'augmenter et la situation se détériore un peu plus chaque jour avec le plan Praver (menace d'expulsion de leurs terres de dizaines de milliers de bédouins – ce qui a entraîné des manifestations très importantes de protestation dans tout le pays et à l'étranger le 30 novembre). Les Israéliens, installés en Palestine occupée, dont Jérusalem-Est, doivent désormais atteindre le demi-million ! L'Autorité palestinienne est dès lors désormais de plus en plus contestée et le président Mahmoud Abbas est même accusé par certains de vouloir brader les droits de son peuple !

De nouvelles négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne, décidées pour ne pas dire imposées par les étasuniens, ont pourtant reprises le 30 juillet, et un accord général devrait être obtenu en neuf mois d'ici le mois d'avril donc. Mais, seul l'envoyé spécial étasunien pour le Proche-Orient, John Kerry, désigné par le président Obama, semble y croire encore... Les Palestiniens ont tout de même pu obtenir en août, puis en octobre, la libération de 26 détenus de longue date. Ils font partie des 104 prisonniers qu'Israël a

accepté de libérer, comme condition posée avant la reprise des négociations. Il y aura toujours pour autant environ 5000 prisonniers palestiniens en Israël, dont des femmes et des enfants, et celui-ci n'hésite pas à réincarcérer des prisonniers antérieurement libérés ou à faire de nouveaux prisonniers, pour un oui ou un non.

Une des conséquences du « Printemps arabe » a été de modifier, je l'ai dit, les équilibres du Moyen-Orient. Ce changement devrait constituer pour l'État d'Israël l'opportunité historique de conclure la paix avec les Palestiniens et, dès lors, d'être légitimés dans la région par une Palestine enfin reconnue. Mais ce serait pour les dirigeants israéliens, de droite et d'extrême droite, renoncer à l'idéologie sioniste et au rêve du Grand Israël, ce qui n'est pas pour demain !

Au Liban

Selon certains observateurs, la crise syrienne est perçue par les deux camps comme une crise existentielle : de la perte ou de la survie du régime syrien dépendrait la survie de l'autre camp... C'est peut-être vite dit. Depuis la fin de la guerre civile, les Libanais ont su supporter leurs différents et retomber sur leurs pieds, d'autant, qu'heureusement, en l'état, les chrétiens, les plus visés sans doute, sont divisés politiquement entre les deux pôles sunnite et chiite.

Le général Jean Kahwagi, commandant en chef de l'armée libanaise et Walid Salmane, chef d'état-major ont été reconduits dans leurs fonctions en septembre, pour une période de deux ans. Dans le contexte actuel de la paralysie gouvernementale - le Liban n'a plus de gouvernement depuis huit mois - cette décision revêt une importance majeure pour la population. En effet, l'armée libanaise (reconstituée par le général Émile Lahoud, président de la République du 24 novembre 1998 au 23 novembre 2007) est en première ligne depuis le début des événements dramatiques de Syrie. Elle empêche les débordements du conflit sur le territoire libanais, en particulier dans la région de Tripoli, par la quelle transitent mercenaires et armements à destination de la rébellion syrienne. Or, la stratégie de la tension, organisée par certains groupes, vise à faire basculer le pays dans le conflit voisin, en visant spécialement le Hezbollah, impliqué depuis plusieurs mois dans les combats aux côtés du régime syrien et les intérêts chiites au Liban. Le 24 juin, par exemple, après de violents combats, l'armée libanaise a pris le contrôle du quartier général d'un chef salafiste, financé par le Qatar, dans la banlieue Est de Saïda, au Liban sud, prouvant au monde, selon le général Jean Kahwagi : « que l'armée est unie, ne prend pas partie et ne représente pas une communauté contre une autre ».

Le drame syrien se prolonge malgré tout dans le pays. Nous pouvons ainsi relever au moins quatre attentats importants depuis juillet 2013 : le 9, à la voiture piégée dans la banlieue sud de Beyrouth, faisant 50 blessés, attentat revendiqué par un groupuscule syrien ; le 15 août, toujours dans la banlieue sud – faisant cette fois plus de 27 morts, attentat revendiqué par un groupe inconnu ; le 23 août, contre deux mosquées sunnites à Tripoli, dans le nord du pays, le plus meurtrier depuis des décennies, faisant 45 morts et plus de 500 blessés ; le 19 novembre, double attentat dirigé clairement contre l'ambassade d'Iran à Beyrouth, faisant 25 morts et 150 blessés. Il a été revendiqué par un groupe lié à Al-Qaïda. Pour le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, c'est l'Arabie saoudite qui est derrière cette attaque meurtrière.

Pendant ce temps, les réfugiés syriens chassés par la guerre civile dans leur pays, fuyant les combats, ont continué d'affluer par milliers ces derniers temps. Ils sont peut-être plus d'un

million aujourd'hui ! Leur situation est de plus en plus critique avant l'hiver qui pointe. Leur présence met aussi en péril l'équilibre toujours précaire en ce pays, en particulier par la concurrence des nouveaux travailleurs syriens. Beaucoup de Libanais, chrétiens surtout, choisissent l'émigration, parfois au péril de leur vie. Le plus grave, demain, serait le repli vers le Liban de plusieurs milliers de rebelles syriens armés.

En Syrie

Depuis le début du conflit syrien, le plus difficile est non pas d'obtenir des informations, mais d'obtenir qu'elles soient fiables et vérifiées. Jamais ou presque dans une guerre civile on a eu à faire à des récits aussi peu certains, reçus tant du côté du pouvoir, que du côté des rebelles. La propagande est en marche, reliée, suivant leur position, par les médias occidentaux ou les médias russes et iraniens... Même si l'on n'a aucune sympathie pour le régime syrien, il faut, face à ce que l'on peut qualifier de guerre civile, écouter ce que disent toutes les parties et non une seule qui affirme détenir la vérité ! On peut cependant affirmer que les destructions de quartiers entiers de villes ou de villages sont réelles et que le pays compte sans doute près de 150 000 morts et des dizaines de milliers de blessés.

Il est certes établi que les manifestations originales de mars 2011 proviennent de paysans pauvres du sud du pays, un peu laissés à l'abandon par le régime alaouite au pouvoir. Mais, qui a déclenché les premiers affrontements armés - ce qui n'a pas été le cas, ni en Tunisie, ni en Egypte, par exemple ? Selon les uns, l'armée syrienne au service du pouvoir ; selon d'autres, des opposants syriens armés, depuis toujours opposés à la famille Assad, appuyés par des milices venues de l'extérieur de la Syrie ! Le régime a bien fait immédiatement quelques timides réformes, mais restées sans lendemain pour l'opposition. Depuis, les combats n'ont pas cessé, même si aujourd'hui l'armée semble reprendre le dessus sur les forces rebelles. D'autant que celles-ci se sont divisées depuis que l'ASL elle-même s'oppose aussi aux salafistes et autres extrémistes, qui recherchent à établir la charia en Syrie.

En fait, le conflit n'est pas qu'intérieur, comme dans les autres pays arabes. George Corm, déjà évoqué, l'analyse fort bien. La bataille se déroule sur trois niveaux : « Il y a des questions purement locales, avec une détérioration des conditions économiques en particulier dans les campagnes. Une question régionale, avec des interventions brutales de la part du Qatar, de la Turquie et de l'Arabie saoudite, pays qui entendent donner des leçons au régime syrien. Enfin, au niveau international, où il n'est un secret pour personne que la diplomatie de l'OTAN a l'objectif majeur de dissuader l'Iran d'enrichir de l'uranium et de couper les liens de la Syrie avec l'Iran et du Hezbollah avec l'Iran, puisque par deux fois celui-la a réalisé des exploits militaires contre l'armée israéliennes. Sans oublier, de leurs côtés, la Chine et la Russie qui se sont révoltés contre l'instrumentalisation du Conseil de sécurité de l'ONU par les États-Unis et leurs alliés occidentaux ».

Des menaces d'intervention aux côtés de l'opposition, férocement réprimée par le régime, sont venues de la France, puis des États-Unis. Elles ont culminé fin août, après l'annonce le 21 du mois, d'emploi de gaz chimiques. Mais, là encore, les informations ont divergé : selon les uns, emploi par le pouvoir ; selon d'autres, emploi par les rebelles ou plutôt leurs alliés. La question semble avoir été réglée par la résolution du Conseil de sécurité adoptée le 27 septembre, et l'accord donné par Bachar Al-Assad pour la destruction de cet armement chimique. Au demeurant, les États-Unis semblent beaucoup plus intéressés par leur accord avec les Iraniens que par ce qui peut se passer en Syrie...

La situation du pays est très compliquée et sa solution n'est peut-être pas pour demain. Un espoir tout de même. Une conférence internationale destinée à trouver une solution politique au conflit, dite « Genève 2 », devrait se tenir le 22 janvier 2014, selon une annonce de

l'ONU. Elle amènerait à la table des négociations à la fois le gouvernement syrien et l'opposition, pour la première fois depuis le début du conflit.

En Irak

La situation politique est toujours aussi trouble, des attentas meurtriers succédant quotidiennement aux attentats - près de 6 000 morts depuis le début de l'année - et le gouvernement de Nouri Al-Maliki n'ayant qu'une prise toute relative sur les régions détenues par les Kurdes, les chiites ou les sunnites. L'armée étasunienne se retire peu à peu laissant des supplétifs, mais dans l'incapacité de vraiment maintenir l'ordre pour le gouvernement central, en but, en particulier aux milices d'Al-Qaïda. Le Kurdistan se dirige à pas de loup vers l'indépendance. Une visite en novembre, au cœur du Kurdistan turc, par Massoud Barzani, le président de la région autonome, a même été qualifiée d'historique, par le Premier ministre turc Recep Erdogan.

En guise de conclusion toujours provisoire

La révolution arabe du printemps 2011 est loin d'avoir disparu. Et d'aucuns pensent qu'elle a sonné le glas des dictatures arabes, même si une nouvelle semble se profiler en Egypte... L'impact des événements sur l'opinion publique arabe et mondiale, il faut le reconnaître, a été à la fois fort et, à un certain moment, enivrant. Des observateurs locaux ou occidentaux ont pensé que la démocratie était enfin à la portée de main dans ces pays, comme elle l'a été en Amérique latine après la chute des dictateurs en place. Malheureusement, il n'en est rien pour l'instant les pouvoirs obtenus par élection, en particulier par les Frères musulmans, les mieux organisés et les plus au service des pauvres et des classes populaires, n'ayant pas spécialement, comme base idéologique, un idéal démocratique.

Quoiqu'il en soit, le Printemps arabe, s'il a eu des conséquences négatives, en a eu aussi des positives. Il a réussi à réveiller la rue arabe, la jeunesse en particulier, réclamant un rôle légitime dans la gouvernance des pays. Et l'on peut penser que la marche vers des États de droit, l'égalité des citoyens, la libéralisation politique, le respect pour les droits humains et civiques fondamentaux, pour la liberté de religion – sauf dans certains pays – et pour la liberté d'expression, ne sont plus au Maghreb et au Machrek des abstractions : des graines de changement ont été semées. Elles fleuriront à long terme.

MONDE ARABE : DES BOULEVERSEMENTS MAJEURS ET DE LONGUE DUREE

**Patrick Margaté,
responsable monde arabe,
secteur international PCF**

On assiste depuis deux ans à une accélération d'événements de grande portée avec les révolutions arabes, la crise syrienne et ses risques d'explosion régionale, la poursuite de la colonisation israélienne au détriment des droits du peuple palestinien, la reprise des négociations autour du suppose nucléaire iranien et les conséquences de la guerre en Libye, en Afrique de l'Ouest et au Mali.

Arrêtons-nous un instant sur ce qui est appelé communément le printemps arabe, expression discutable mais qui a le mérite de constituer un point de repère géographique et chronologique.

Pour certains, nous serions passés de ce printemps à l'hiver islamiste. Rien n'est plus éloigné de la réalité que cette expression.

Ce qui s'est passé en 2011 en Tunisie, en Egypte, au Bahreïn, au Maroc, en Algérie et même en Syrie et en Libye, constitue, abouti ou non, à un basculement de l'histoire politique du monde arabe.

Des soulèvements populaires ont mis en cause et fait tomber des pouvoirs politiques, des régimes de dictateurs. Dès lors pour ces peuples, rien ne sera plus comme avant.

Ces mouvements ont révélé l'état des sociétés, les réalités politiques et notamment celles des rapports de force dans chaque pays. Ils ont montré l'influence des forces de l'islamisme politique, la faiblesse relative mais réelle des progressistes, du fait à la fois de la répression des anciens régimes et de leur éparpillement.

Ces soulèvements ont contribué à ouvrir le champ politique, à faire sauter les baillons des dictatures, à permettre l'expression populaire dans le champ politique public.

Reste que ces processus révolutionnaires se heurtent à de véritables obstacles pour avancer vers la démocratie, la justice sociale et la dignité, mots d'ordre communs à tous ces peuples, malgré la diversité de leur situation.

Quels sont les obstacles auxquels ils sont confrontés ?

Pour l'instant, il ne change pas structurellement les systèmes en place. Si la démocratie est reconnue, les anciens pouvoirs économique, institutionnel, restent souvent en place.

Il y a une vraie difficulté à une transformation systémique dans des cadres institutionnels et économiques qui restent sous domination occidentale, américaine, européenne, aggravée par la crise mondiale.

Les victoires électorales des partis islamistes ont permis à ceux-ci de détourner le sens des révolutions démocratiques. Une fois au pouvoir, ces formations politico-religieuses n'ont eu de cesse de s'en prendre aux droits démocratiques et d'imposer une islamisation rampante de la société. Les tentatives sont rejetées par une grande partie des populations. Un nouvel obstacle s'ajoutant aux forces occidentales, bien décidées à préserver leurs intérêts dans la région, y compris par le soutien aux partis islamistes.

Face à cette situation, au risque de voir détourner le sens des révolutions, des leçons sont en train d'être tirées au sein du mouvement progressiste arabe.

Tant en Egypte qu'en Tunisie, qu'au Yémen, les forces progressistes se rassemblent, face à l'adversaire islamiste.

Cette coalition se justifie pleinement au plan politique, le rassemblement de leurs forces, leur permettent de faire jeu égal avec celle des partis islamistes. En Tunisie, en Egypte, la création de grands rassemblements dits de Front de salut national traverse tous les partis de gauche à droite qui cherchent à sortir de l'impasse en évitant le risque militaire.

Pourquoi ces soulèvements populaires et maintenant ?

D'abord, en Tunisie, tout n'a pas démarré avec le suicide du jeune Mohamed Bouazizi, diplômé-chômeur, humilié par la police, pour avoir vendu quelques légumes. Ce cas concentre tout ce qui s'abat sur ces jeunes, à qui l'avenir est refusé... d'où les suicides, hélas nombreux, d'où l'immigration et ses innombrables victimes.

Sous l'ancien régime, les luttes sociales n'ont pas cessé et les syndicats, même parfois pour certains inféodés au pouvoir, jouaient un rôle indéniable.

Au plan des droits humains, face à la répression des associations, des ONG n'ont cessé d'alerter l'opinion internationale de ces « *modèles de démocratie et de développement* » comme les vantaient les dirigeants occidentaux, français et européens notamment.

En réalité la crise couvait depuis des années...

Ces régimes étaient tous à bout de souffle, historiquement issus de la décolonisation, du panarabisme laïc, de la domination du nationalisme arabe. Ils se sont peu à peu transformés en pouvoirs autoritaires et dictatoriaux corrompus, constitués de mafias familiales.

Pour autant, ils étaient bien utiles aux puissances occidentales puisqu'ils leur garantissaient exploitation et transport d'énergie, la lutte contre l'immigration, un barrage face au terrorisme, et garant de la sécurité d'Israël.

C'est donc un vaste chantier qui s'ouvre pour ces peuples arabes. Ils doivent à la fois dépasser ce qu'ont été ces anciens régimes dictatoriaux et apprendre à construire une société nouvelle.

Mais aux obstacles des restes des anciens régimes et à ceux provoqués par les courants islamo-libéraux, s'ajoutent ceux des stratégies militaro-occidentales qui utilisent la force et la guerre pour imposer leurs intérêts stratégiques, au nom de la lutte contre le terrorisme, qu'ils ne font en fait que nourrir.

On le voit en Afghanistan, en Libye et en Irak, pays tombés dans le chaos et la guerre civile. L'ensemble de ces facteurs participe à faire de cette région une zone de haute conflictualité, une zone à risque d'affrontements militaires majeurs, où tout doit être mis en œuvre pour travailler à des issues politiques. Car les intérêts sont aussi divergents entre pays arabes, entre ceux impliqués dans des mouvements populaires démocratiques et les monarchies du Golfe, attachées à ce que rien ne change.

L'intervention de l'Arabie saoudite au Bahrein, avec des chars français, et celle du Conseil de Coopération du Golfe pour sauver le dictateur yéménite Saleh, en disent long sur la détermination des puissances du Golfe à maintenir l'ordre établi avec le soutien des États-Unis et de la France.

Avant d'examiner les deux cas, les plus parlants des contradictions de cette région, jetons un regard sur la politique de l'Union européenne à l'égard du monde arabe et des conséquences de celle-ci.

Ce qui s'est passé dans le monde arabe en 2011 traduit aussi la réalité d'une crise profonde du monde arabe aux causes multiples, à la fois internes et externes. Dans ces causes, il y a les politiques de l'Union européenne et des principales puissances européennes.

Le monde arabe est constitué de pays qui furent hier les colonies de la France, de la Grande-Bretagne et plus généralement des pays européens.

En 1995, avec le processus dit de Barcelone, l'UE a annoncé vouloir bâtir un partenariat euro-méditerranéen avec des volets économiques, financiers, sociaux, culturels... et l'ambition d'une grande coopération.

Ce partenariat s'est, en fait, dès le départ, réduit et concentré sur la mise en place d'une zone de libre-échange pour les capitaux de la rive Nord. L'UE a profité de la mise en place de ce cadre pour pousser les pays arabes à la mise en place de politiques néo-libérales, à

l'ouverture aux investissements du capital privé, à la baisse des salaires et des budgets sociaux. Ce fut particulièrement visible jusqu'en Egypte.

L'Europe porte ainsi une lourde responsabilité dans l'exacerbation de la crise économique et sociale des pays arabes. Le soutien systématique et sans faille de la France et, dans l'ensemble, des autres pays d'Europe aux dictatures en place, la carence manifeste d'action européenne sur la question de Palestine, malgré les engagements, ont nourri encore cette responsabilité européenne.

Si les causes de la crise sont les échecs majeurs du développement, de la démocratie, de la souveraineté... alors l'Union européenne et les pays membres doivent refonder toute leur vision de la relation au Monde arabe et plus généralement d'ailleurs à l'Afrique et au Sud. Ce n'est pas encore le cas, comme l'indiquent les nouveaux « *accords de libre-échange complets et approfondis* » (ALECA), proposés par l'UE à la Tunisie, au Maroc, à la Jordanie et à l'Égypte.

Enfin, deux exemples, comment, dans cette région, les droits des peuples à vivre dans leur État et à construire la démocratie se heurtent à des enjeux globaux.

C'est le cas pour les peuples syrien et palestinien.

En Syrie, un soulèvement déclenché en mars 2011 a d'abord traduit un espoir et une volonté populaire de démocratie, de justice, de changements politiques réels.

La répression particulièrement brutale du régime, la volonté d'autodéfense des manifestants, les ingérences étrangères ont quasi immédiatement poussé à la militarisation de la confrontation et à ce qui est devenu une guerre civile où chaque partie dispose de ses alliés régionaux et de soutiens internationaux. Les États-Unis et ses alliés veulent briser l'alliance Bosnie-Herzégovine dans une région stratégique, y compris en s'appuyant sur des forces de l'islamisme politique, elles-mêmes soutenues par le Qatar et l'Arabie saoudite.

La Russie ne veut pas perdre son allié syrien. Elle craint une extension de l'islamisme politique qui pourrait déstabiliser sa zone d'influence en Asie centrale.

Israël saisit l'opportunité de cette confrontation pour monter les enjeux dans une autre crise mais liée à toutes les problématiques du Proche-Orient. Les dirigeants israéliens menacent l'Iran de bombardements sur ses sites nucléaires en cherchant à entraîner les États-Unis et les Européens dans cette aventure dangereuse.

La crise syrienne continue à se jouer sur le terrain où l'armée du régime bombarde quotidiennement les villes et les quartiers, tenus par l'opposition, de façon indiscriminée, mais sans pouvoir l'emporter. Cette crise est donc en même temps devenue un affrontement stratégique, un enjeu géopolitique.

Plus les jours passent, plus on découvre le cortège d'horreurs que provoque cette guerre. Le nombre de victimes dépasse les 115.000 dont une majorité de civils et des centaines de milliers de blessés.

La détresse des 2 millions de réfugiés au Liban, en Jordanie, en Turquie, au sort de plus en plus précaire.

Les 5 millions de déplacés pour fuir les combats, pour échapper à la fois aux exactions de groupes djihadistes, et aux bombardements et blocus de l'armée syrienne.

Sans oublier les enlèvements de journalistes et d'humanitaires.

C'est à l'ensemble d'un peuple syrien déchiré par cette guerre qu'il faut offrir d'urgence un espoir de paix et d'avenir.

Plus la guerre continuera, plus l'implantation des groupes djihadistes sera dominante, plaçant des populations sous leur tutelle. Leur objectif proclamé est de créer un État islamiste en Syrie et d'imposer la charia, avec l'aide du Qatar et de l'Arabie saoudite.

Un projet totalement étranger aux aspirations du peuple syrien, qui s'est levé contre le régime de Bachar Al Assad en mars 2011, d'une manière pacifique pour la démocratie et une société civile.

Aucune complaisance d'aucune sorte ne peut être tolérée à leur égard.

D'autant que le pouvoir se sert de leur présence pour se jouer de la lutte contre le terrorisme, tentant ainsi de faire oublier sa propre responsabilité dans la guerre qu'il mène contre son peuple.

Ce tableau est sombre...

Toutefois, l'accord survenu il y a quelques semaines à l'ONU en faveur de la destruction de l'armement chimique syrien, après l'attaque du 21 août, constitue une vraie avancée diplomatique.

Pour la première fois, depuis le début du conflit, le Conseil de sécurité s'est unanimement prononcé, contraignant le pouvoir syrien à accepter et mettre en œuvre le processus de destruction de son armement chimique.

L'opinion internationale a joué un grand rôle vis-à-vis des USA, de la Russie, de la France pour imposer cet accord.

L'ONU a rempli son rôle et les aventures guerrières ont été repoussées.

Cette ouverture diplomatique confirme qu'il n'y a aucune fatalité à la poursuite de cette guerre, dès lors qu'existe une volonté suffisamment forte pour y mettre fin.

Le caractère international et régional qu'a pris ce conflit, après l'avoir nourri, doit permettre maintenant d'en sortir.

C'est le but de la tenue de la Conférence pour la paix en Syrie dite Genève II. Conférence qui doit permettre de réunir, sous l'égide de l'ONU, avec l'engagement des puissances impliquées (USA, Russie, Iran, UE...) l'ensemble des acteurs syriens, représentants de l'opposition syrienne, hormis les djihadistes et le régime.

Son objectif est d'assurer une issue politique pour mettre fin non seulement à cette guerre mais dessiner la construction d'une Syrie démocratique et pacifique.

Car la priorité est de faire cesser les violences. Vouloir mettre un terme aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité, c'est agir pour arrêter les affrontements.

Il s'agira aussi d'engager rapidement les conditions du retour des réfugiés et déplacés et reconstruire le pays. Mais parvenir à ces accords exige la tenue de discussions entre les différentes parties syriennes, une opposition rassemblée dans toute sa diversité, sans exclusive ni préalable, et des représentants du régime convaincus d'en finir avec cette guerre et d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire de la Syrie.

Ce processus permettra de jeter les bases d'un État de droit, démocratique, civil et pluraliste. C'est vers cet horizon que réside l'espoir pour la paix et la justice du peuple syrien.

La crise syrienne a fait passer au deuxième plan la question palestinienne.

Pourtant, depuis plus de 60 ans, elle constitue le verrou à de nouveaux rapports dans la région.

La politique actuelle du gouvernement israélien de colonisation, d'exiger la reconnaissance par les Palestiniens d'Israël, comme un État juif, conduisent à un véritable blocage des négociations pour la reconnaissance d'un État palestinien.

Cette attitude constitue aussi un véritable déni du droit international et alimente le constat d'un double discours où la valeur du droit dans les relations internationales est variable en fonction des rapports de forces qu'il est chargé d'appliquer.

Les peuples arabes ont quelques raisons de penser que, pour les droits du peuple palestinien, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Malgré tout, la reconnaissance de l'Autorité palestinienne comme membre observateur à l'ONU, constitue une vraie avancée, comme celle de son adhésion à l'UNESCO.

Reste comment imaginer de construire une zone de paix au Proche-Orient sans qu'Israël accepte enfin la présence d'un État palestinien à ses côtés, dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

C'est la condition pour instaurer un espace de sécurité pour tous les peuples voisins, un espace de dialogue et de coopération et d'avenir commun pour peu à peu effacer les haines.

L'opinion française est dans sa grande majorité favorable à cette solution garantissant l'existence de l'État d'Israël. Cette perspective doit être portée haut et fort dans sa globalité et pas seulement énoncée dans des discours par les autorités françaises. « *L'ami d'Israël* »

comme dit Netanyahou parlant de la France lors du voyage de François Hollande, ne peut rester passif et se contenter de réaffirmer des positions conformes à l'opinion française.

La France en a pourtant l'occasion en reconnaissant elle-même l'état palestinien, en appuyant sans réserve la directive contraignante adoptée par l'UE sur l'économie israélienne dans les territoires palestiniens occupés et d'adopter l'étiquetage des produits venant des colonies.

Mais il y a un autre dossier qui concerne Israël dans cette région, c'est celui du nucléaire et des questions qui entourent les négociations actuelles qui concernent l'énergie nucléaire... d'Iran.

L'élection du nouveau président de la République Hassan Rohani en juin dernier paraît avoir ouvert un nouveau chapitre dans les relations entre la République islamique et les puissances du groupe P5 + 1, qui rassemble les 5 membres du Conseil de Sécurité de l'ONU (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) et l'Allemagne.

Mi-octobre, le dialogue s'est renoué après une longue interruption et un nouveau cycle de négociations s'est engagé début novembre. Parallèlement, des discussions se tiennent entre les Iraniens et l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique), gendarme en matière de prolifération et contrôleur du bon usage de l'énergie nucléaire.

Selon les parties, les discussions sont « *constructives* ». Un accord semblait à portée de main lors de la rencontre des 8 et 9 novembre à Genève entre l'Iran et le groupe 5 + 1. Mais les Iraniens ont refusé la proposition qui leur a été soumise. Il apparaît que la France a adopté la position la plus dure et intransigeante, exigeant de l'Iran des conditions qui revenaient à nier à ce pays, signataire du Traité de Non prolifération, le droit au nucléaire civil, conditions que celui-ci ne pouvait, de toute évidence, accepter. Le processus n'est pas rompu, mais interrompu. Les négociations ont repris le 20 novembre et à l'heure où ces lignes sont écrites, un accord semble possible.

On ne peut que se féliciter du dégel qui permet d'aborder cette question épineuse du risque de prolifération, tout en respectant le droit à l'usage civil de tout État, dans des conditions de transparence et de respect des règles internationales. Seule fausse note à ce tableau, les appels et menaces d'Israël à rejeter ces négociations qui ne sont pour elle que des leurres, se préservant le droit de frapper au cas où sa sécurité, à ses yeux, se trouverait en danger. La France s'est également illustrée par un suivisme appuyé des positions et demandes, ironiquement similaires à celles d'Israël, de l'Arabie saoudite et du Qatar. Des positions d'alignement qui ne manquent pas de provoquer un certain malaise...

On peut constater par ailleurs qu'une feuille de route a été adoptée le 11 novembre entre l'Iran et l'AIEA, au même moment où les négociations de Genève capotaient. En particulier sur la centrale d'Arak, principal point d'achoppement à Genève car elle représenterait un risque de prolifération... mais objet d'un accord avec l'AIEA...

Parce qu'au-delà de la rhétorique des uns et des autres, qu'est-ce qui véritablement est en jeu avec cette question du nucléaire iranien ? C'est la question majeure de la prolifération d'armes nucléaires dans une région, le Moyen-Orient, où se concentrent les enjeux géo-stratégiques du fait des intérêts des puissances régionales et internationales. Cette région est en effet traversée par des facteurs de crise tels qu'il s'agit de tout faire, en amont, au plan politique, pour désamorcer tout risque de confrontation... Et ceux-ci ne manquent pas. On le voit aujourd'hui avec la Syrie, toujours avec la Palestine, les questions énergétiques, les conflits religieux, et un ensemble de régimes marqués par l'autoritarisme ou le théocratisme.

Jusqu'alors, on a beaucoup parlé, du côté des puissances occidentales, de la menace iranienne. On a, par contre, fait silence sur les 200 à 300 têtes nucléaires détenues par Israël. Toutefois, chacun doit mesurer le risque supplémentaire que ferait courir à la région la possession de l'arme nucléaire par l'Iran. Si cela devait être avéré, aussitôt, des pays comme l'Arabie saoudite, la Turquie ou l'Égypte, chercheraient à l'acquérir.

L'Iran a droit à l'enrichissement de l'uranium à usage civil comme tout État (l'Iran est signataire du Traité de Non prolifération). Ce droit doit lui être reconnu officiellement. L'Iran,

comme tout pays qui a signé les conventions de l'AIEA, serait soumis à une surveillance internationale. Restera la question d'Israël qui doit aussi être traitée et intégrée au processus de dénucléarisation. Israël, puissance nucléaire de facto, ne devrait-il pas adhérer au Traité de Non prolifération ?

L'Assemblée générale de l'ONU et celle de l'AIEA, ont fait leur le projet de faire du Moyen-Orient une zone dénucléarisée.

On le voit, la crise syrienne, la Palestine, le nucléaire au Moyen-Orient sont des crises géo-politiques.

Nous sommes là au cœur de la conflictualité internationale.

Elles posent tous les trois des questions plus globales sur les enjeux de sécurité internationale aujourd'hui, sur la nécessité d'une mise en cause des politiques de puissances et de logique de force.

Il n'y a pas une intervention militaire occidentale et de l'OTAN depuis 20 ans qui ne se soit pas traduite par une grave déstabilisation régionale, des tensions exacerbées, une aggravation des problèmes, en faisant exploser les confrontations sunnites/chiites comme en Irak.

On voit aussi comment ces interventions ont conduit à des échecs stratégiques, en particulier en Irak mais aussi en Afghanistan. Les États-Unis ne maîtrisent plus complètement, à leur guise, les relations internationales. L'hégémonie occidentale est mise en cause par la crise, par les impasses des politiques de puissances, par la montée des puissances émergentes, par le besoin d'options stratégiques nouvelles... La France aurait tort à cet égard d'ambitionner de jouer les nouveaux gendarmes de la région.

On voit à quel point tout est lié et, qu'au fond, construire de nouvelles relations internationales, construire des relations de sécurité entre les peuples et entre les États... cela nécessite de régler les problèmes fondamentaux des sociétés, pour dépasser ce qui a fait les échecs des régimes du monde arabe, mais aussi les échecs occidentaux, et ce qui continue à faire les dangers des politiques de militarisation et de guerre.

Nous assistons effectivement à un épuisement des logiques stratégiques occidentales. Tout appelle à un nouvel ordre international.

Construire un nouvel ordre nécessite la convergence des résistances sociales, des mouvements populaires, des luttes partout dans le monde.

Le terrain d'un internationalisme réellement utile pour les peuples est aujourd'hui plus favorable.

L'Europe des nations, une réalité pour demain

ARAC, IDRP conférence-débat à Créteil, 22 novembre 2013

exposé de Jean Dufourcq ⁽¹²⁾
rédacteur en chef de la revue « Défense nationale ».

Je vous remercie vivement de m'avoir invité à réfléchir avec vous à la question européenne, une question posée depuis bien longtemps et qui n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante et durable.

Je voudrais vous faire part d'emblée de la thèse que je défends, pour essayer ensuite d'en démontrer la pertinence et de suggérer un mode opératoire pour sortir de l'ornière stratégique dans laquelle l'Europe me semble profondément embourbée aujourd'hui.

La voici.

On ne pourra forger aucune ambition européenne si l'on met de côté l'histoire, la géographie et la culture des peuples européens, et leur expérience stratégique.

L'histoire nous a appris qu'aucune nation européenne ne pouvait exercer durablement de *leadership* sur les autres sans occasionner de guerre régionale ou mondiale. La géographie nous montre que si l'Europe n'a d'autres vraies frontières qu'humaines, la Méditerranée comme la Baltique en sont des mers intérieures qui relient un fort noyau continental, courant de l'Atlantique à l'Oural, à un archipel européen, britannico-scandinave au Nord, nord-africain au Sud. La culture des Européens est, quant à elle, une lente distillation d'un héritage gréco-latin, germano-slave, sémito-chrétien, transcendé par les Lumières en une pratique sociopolitique commune.

Voilà selon moi la carte de visite identitaire que tout projet européen doit prendre en compte. Je ne vois donc aucun point d'équilibre européen qui aurait comme seul ciment un vague fonctionnalisme occidentaliste, attaché à défendre les privilèges de peuples développés.

Les Européens doivent aujourd'hui démontrer qu'ils sont capables de se mettre d'accord sur un projet de puissance qui leur soit propre, une vision de l'avenir qui les caractérise et un cadre géostratégique et géo-économique qui les distingue. L'Union européenne doit rassembler une famille au sens large, pas gérer un club d'actionnaires.

Pour y parvenir, et là est la thèse, il nous faut viser une plus grande Europe, de l'Atlantique à l'Oural et du Cap Nord au Sahel. Elle rassemblera des États, pour la plupart nationaux et fédéraux, qui auront pris en main la destinée des peuples dont ils ont la charge. Et ce défi concerne 1 milliard d'habitants sur les 9 que comptera la planète à mi-siècle.

Ceci posé, comme bien d'autres, j'ai observé depuis 2011 une crise majeure de l'identité européenne, tant les Européens ne savent plus se mettre d'accord sur l'essentiel : leurs intérêts, leurs valeurs, leurs responsabilités, leurs solidarités.

La crise financière l'a brutalement mis en évidence, en opposant le Nord au Sud, le cœur du continent à la périphérie. Au point que la construction européenne s'est enlisée, que des voix suggèrent même de la détricoter et que des pays veulent s'en affranchir par référendum.

L'intégration européenne constituant depuis plus de 50 ans la colonne vertébrale de la politique extérieure française, nous voici, nous Français, sommés de défricher des pistes nouvelles pour sortir de l'impasse actuelle qui nous pénalise et qu'accroissent les distorsions entre l'Union européenne à 27 bientôt 28 et l'Euro-zone à 17.

Pourquoi en sommes-nous là?

12 reproduit avec l'autorisation de l'auteur

Pour tenter d'y répondre, je vous propose quelques développements et points d'appui en cinq idées.

Première idée :

La démarche européenne est double depuis l'origine, une réponse et un pari.

La réponse, c'est celle qu'il fallait donner à un long passé tragique de guerres intestines en Europe par affrontement des nationalismes, une mise en œuvre décisive et irréversible du *plus jamais cela de 1914 et 1940*, ce suicide collectif des Européens.

Quant au pari, il stipulait que l'intérêt général collectif allait l'emporter sur tous les intérêts particuliers nationaux ; la Commission européenne était chargée d'y veiller.

Il ne fait pas de doute que la réponse apportée depuis les années 1960 a été convaincante et que la conflictualité intra-européenne a désormais cédé la place de façon durable à une coopération, certes compétitive mais globalement bénéfique.

Mais il est plus hasardeux de penser que le pari de l'intérêt collectif a été gagné, la posture communautaire n'ayant guère convaincu en imposant d'une part une forme de concurrence qui divise et oppose, et en s'attachant d'autre part à dénationaliser les postures politiques, économiques et sociales, mais en restant à la périphérie du patriotisme européen et de la souveraineté collective.

Et aujourd'hui, on peut bien se demander si la réponse positive apportée à une conflictualité intra-européenne désormais dépassée est vraiment une réponse irréversible quand on voit que le pari d'un avenir commun bénéfique n'est pas tenu.

Cette question grave dans son essence revient subrepticement dans les esprits.

Deuxième idée

L'Union en charge de l'intégration européenne a de fait quitté une trajectoire initiale vertueuse après la guerre froide, depuis qu'elle est sortie de l'ombre de l'Otan.

Depuis lors, en effet, elle est en crise et a du mal à s'assumer seule dans un espace ouvert et dérégulé par une compétition globale dopée par la mondialisation.

Les symptômes en sont nombreux, politiques, culturels, économiques, militaires ... L'intégration européenne semble avoir atteint ses limites acceptables.

On peut en fait expliquer la crise de confiance stratégique qu'expriment les peuples européens par trois vraies raisons au moins.

- Tout d'abord, l'Union européenne n'a pas de modèle établi de puissance pour aborder la crise et la multipolarité, ou plutôt elle en a trois qui ne convergent pas : pour simplifier, le Britannique de grand marché ouvert, l'Allemand de puissance civile, sociale, commerciale, le Français, de puissance globale de plein exercice stratégique, industriel, militaire, culturel. La synthèse recherchée semble s'éloigner à mesure que l'on invoque *l'Europe puissance*, comme le montre le fiasco constaté de l'Europe dite de la défense.

- Ensuite, l'Union européenne s'est laissé enrôler, sous un label euro atlantique attrape-tout, dans une manœuvre occidentale globale d'expansion à visée économique et stratégique mondiale. Elle a buté à la fin de la guerre froide sur l'articulation entre approfondissement et élargissement et perdu la cohérence de son projet initial en s'étendant inconsidérément. Renonçant à viabiliser sa gouvernance intérieure, elle s'est adonnée aux multiples défis de la mondialisation sans prendre le temps d'affiner ses responsabilités et de définir des intérêts propres qui sont noyés dans la dynamique de l'économie libérale.

- Enfin elle a abordé avec une légèreté post-moderne des questions stratégiques

simples, éternelles et centrales : les frontières, les infrastructures, l'énergie, le commerce, la monnaie. Elle n'a pas su définir et adopter une posture géostratégique lisible à l'extérieur et convaincante à l'intérieur et n'a pas voulu s'assumer au plan de sa sécurité globale, préférant rester sous tutelle extérieure.

Aussi est-elle maintenant au milieu du gué, hésitant sur son avenir, décourageant les tièdes, inquiétant les petits et décevant partenaires et concurrents. On voit la Chine après la Russie s'inquiéter de cette fragilité et l'exploiter comme les États-Unis l'ont fait avant eux.

Comment la sortir de ce mauvais pas ?

Troisième idée :

La démarche d'intégration communautaire doit être réévaluée.

Le retour en arrière vers une Europe communautarisée des 15, des 12 voire des 6 est impensable dans un monde en extension rapide. Le rêve européen des pères fondateurs, si tant est qu'il ait été fondé sur une juste analyse, celle de la CECA, de l'Euratom, de la CED ou de l'UEO des années 1950, semble aujourd'hui inaccessible et périmé, de même que la supra-nationalité, en substitut des formules historiques d'ordre national, fédéral, confédéral, n'a pas su s'imposer à des peuples sceptiques et aux expériences politiques hétéroclites.

Pourquoi donc se taper la tête indéfiniment sur ce mur d'une supra-nationalité universaliste que les peuples récusent ? Pourquoi l'amplifier avec la négociation qui s'ouvre sur la zone de libre échange euro-atlantique, que les partenaires américains taillent à la mesure de leurs forces et à celles de nos faiblesses.

Pour sortir de cette impasse, certains sont en effet tentés d'affaiblir encore les États et de distribuer un peu plus leurs responsabilités régaliennes dans des structures transversales administrant les bonnes pratiques fonctionnalisées de systèmes multinationaux. Cette vision utilitariste substitue aux États et à leurs principes constitutifs des organes intermédiaires vus comme nécessairement vertueux car articulés sur la défense et le partage des biens communs de la planète. C'est philosophie politique qui tire sa légitimité de l'économie mondialisée s'oppose à l'histoire des peuples en niant leurs identités.

Le vieux continent européen ne peut y souscrire car ceux qui le constituent ont une autre expérience sociopolitique. Il faut donc les pousser à s'organiser entre eux et à choisir un modèle d'avenir qui respecte leur identité profonde.

Quatrième idée

Comment reconstruire un projet paneuropéen ?

Je ne vois pas d'autre piste aujourd'hui qu'une fuite en avant résolue de l'Union actuelle vers une plus grande Europe, de l'Atlantique à l'Oural et du Cap Nord au Sahel.

Une union plus souple, moins rigide, plus ouverte. Un format élargi, plus audacieux, plus en phase avec la mondialisation accélérée d'une planète qui compte aujourd'hui 7 milliards d'habitants mais dont la régionalisation s'accélère aussi autour de pôles hétérogènes d'un milliard et demi d'habitants, comme en Chine, en Inde, en Afrique. Des intégrations moins exigeantes permettent en effet à la fois de préserver une cohérence géopolitique et de prendre rang avec un ensemble d'un poids suffisant dans cette planète toujours en croissance.

Une telle formule de famille européenne élargie permettrait d'approfondir de multiples noyaux durs restreints, là où c'est possible : comme un cœur rhénan carolingien vraiment intégré, un espace hanséatique baltique et un ruban danubien restaurés, un bassin méditerranéen occidental régénéré, un archipel britannico-scandinave et une connexion germano-slave mieux structurés, un espace slave rationalisé. Histoire et géographie ai-je dit.

Elle offrirait également au monde grand-russe la possibilité de revitaliser sa racine européenne et permettrait à une Eurasie rénovée de servir de pont et de tampon entre l'Europe blanche et l'Asie jaune, tout comme l'Euro-méditerranée devient peu à peu la passerelle et le sas entre l'Europe blanche et l'Afrique noire et l'Euro-atlantisme préserve les intérêts communs historiques des Européens et des Américains.

Tel peut être un projet paneuropéen étendu à l'échelle du continent. Moins une alliance selon les modèles du XIXe et XXe siècles qu'un partenariat fondé sur la proximité socio-historique et la communauté de destin et d'intérêts.

Cinquième et dernière idée

Il faut redonner à l'Europe sa centralité et sa souplesse

Au moment où la stratégie américaine pivote vers l'Ouest et l'Asie, on voit l'Europe tentée ou sommée de se comporter comme la bordure orientale de l'Amérique, chargée de veiller aux intérêts occidentaux communs dans sa zone. C'est ainsi que bien des experts de l'Otan l'expriment et y voient comme une chance pour l'Union européenne de se voir autorisée à exercer une tâche stratégique ; ce serait la nouvelle vocation d'un pilier européen central dans une OTAN dont les Américains se contenteraient d'exercer la seule direction politique et le contrôle stratégique.

Cette nouvelle posture américaine est, me semble-t-il, une chance, d'abord parce que ce pivotement de la désormais puissance relative américaine va permettre à l'Europe de s'émanciper de sa tutelle et de repenser sa posture en fonction de son expérience stratégique.

La construction européenne est on l'a dit une nécessité historique : réponse politique et pari économique. Mais c'est aussi une posture collective utile et féconde à l'heure de la mondialisation, alors que seule la géo-économie, voire la géo-finance, semble aujourd'hui prévaloir, au point d'avoir éloigné le Royaume-Uni du continent.

Ce qu'il faut sans doute, c'est un ensemble européen qui ne soit pas une forteresse assiégée mais un espace dont la diversité a été intégrée dans une architecture suffisamment flexible pour absorber et valoriser toutes les différences internes au service du développement. C'est une continuité énergétique sécurisée avec nos voisins slaves et asiatiques et une zone partagée de co-prospérité économique avec nos voisins d'Afrique du Nord.

Ce dont nous avons besoin de ce côté-ci de l'Atlantique, c'est d'une sécurité collective des espaces européens, centrée sur des intérêts communs régionaux identifiés et non d'un bouclier antimissile conçu ailleurs pour neutraliser une attaque hypothétique provenant d'un arc de crise dont la tragédie est d'abord socio-économique. Au sein de cet ensemble, ce qu'il faut, c'est laisser s'agrèger plus étroitement en noyaux homogènes ceux qui souhaitent fusionner leurs destins comme l'Allemagne et la France, c'est laisser coopérer militairement de façon étroite ceux qui le peuvent, comme la Grande Bretagne et la France l'ont décidé il y a deux ans ou se rassembler ceux qui veulent gérer un bassin d'intérêt commun comme les Latins et les Maghrébins tentent de le faire dans l'espace 5+5.

L'Union européenne actuelle est-elle capable de cette métamorphose et de cet avatar pragmatiques? J'en doute, surtout si nous l'enfermons dans une Euro-zone frileuse, dans une relation sourcilieuse avec un voisinage flou, dans un enrôlement stratégique consenti à des projets extérieurs et dans une soumission passive aux systèmes prédateurs d'une finance qui se criminalise.

Pour conclure cette vision politique, quelques mots de stratégeste réaliste,

On l'a vu, c'est principalement entre elles que les puissances européennes se sont fait la guerre pendant des siècles et souvent pour des questions de souveraineté territoriale ou de compétition nationale. Aussi dès lors que le voisin à la frontière est non plus un ennemi mais d'abord un partenaire, les Européens ne se voient plus d'ennemis proches et gèrent des périphéries, avec des sas d'entrée, des procédures et des partenariats.

On les accuse facilement de lâcheté et de pacifisme, alors que c'est d'une sagesse acquise à grand prix qu'on devrait les féliciter. Les vraies frontières de l'Europe sont celles des peuples qui ont acquis cette vertu d'extirper la conflictualité de l'altérité en payant le prix élevé d'expériences tragiques. On déplore leurs budgets militaires mesurés et leur combativité déclinante, alors qu'ils pourraient avoir compris avant d'autres que la paix durable n'est pas le silence des armes que procure la victoire militaire mais le voisinage assumé de l'altérité et le développement construit des intérêts communs.

J'espère avoir démontré par ces quelques idées que le respect de l'histoire, de la géographie et de la culture d'un côté, l'altérité assumée de l'autre sont le fondement du paradigme stratégique européen. Ils sont la base nécessaire d'une Europe d'un milliard d'habitants qu'aucune union politique rêvée ne fusionnera sans doute jamais mais qu'une Europe des nations et des peuples pourra rassembler dans une vision collaborative de l'avenir.

SOMMAIRE -----

□ **dossier 1 : Le développement des drones : nouvelles problématiques ?**

◆ Joseph Henrotin, chargé de recherches au CAPRI

◆ Jacques Le Dauphin, directeur de l'IDRP



□ **dossier 2 : Moyen-Orient : quels nouveaux développements ?**

◆ Maurice Butin, avocat honoraire

◆ Patrick Margaté, spécialiste du monde arabe



□ **dossier 3 : conférence-débat de l'ARAC et de l'IDRP : « L'Europe des nations, une réalité pour demain ? »**

◆ Jean Dufourcq, rédacteur en chef de la revue « Défense Nationale ».

Nouvelles brèves :

○ le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP paraîtra en mars 2014. Il comportera un dossier sur « Les défis de la guerre » et un second sur « Quel avenir pour l'Union européenne ? ».

Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix -

Directeur de publication : Jacques Le Dauphin - C.P.P : en cours

Prix au numéro : 5 € - Abonnement annuel (4 n°) : 16 €

IDRP -Siège de l'ARAC, 2place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX – <http://www.institutidrp.org> -

Contact :06 68 12 82 15